Formations sociales et médico-sociales

**Institut Saint-Laurent**

www.institutsaintlaurent.org

*« Notre métier, c'est les autres »*

# 2020

# CATALOGUE D'ACTIVITÉS

*« Notre métier, c'est les autres »*

Dans un environnement que tous s'accordent aujourd'hui à dire qu'il est en perpétuel mouvement, l'intervention sociale et médico-sociale, bien qu'elle-même bousculée par cette mutation sociétale, doit pouvoir poursuivre sa mission : accompagner les personnes vulnérables dans leurs besoins et leurs attentes.

Pour ce faire, les intervenants éducatifs, sociaux et soignants, employeurs, managers, salariés, agents, ont besoin de mieux comprendre les multiples écosystèmes au sein desquels ils inter-agissent, en appréhendant leur pratique professionnelle par un réel questionnement sur leurs savoirs théoriques, expérientiels, ou spécifiques, étayant leurs réflexions, leurs actions et leurs évaluations au plus proche de leurs missions de service public.

Dans cette évolution systémique, la Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a reformé en profondeur le système de formation professionnelle pour mieux promouvoir le développement des institutions et l'amélioration continue de leurs services. Elle soutient également les parcours professionnels et l'accroissement des compétences des salariés, réels gages de qualité, de bonnes pratiques, ou encore de prévention contre l'usure professionnelle. Dans ce cadre, la formation continue demeure le levier à la prise de conscience par les professionnels de l'articulation de l'ensemble de leurs savoirs et de la mobilisation de leurs compétences construites, pour en faire émerger de nouveaux savoirs face aux situations de travail toujours inédites.

Au cœur de ces évolutions sociales, économiques, juridiques, digitales ou environnementales, l'équipe de Pôle « Formation continue » de l'Institut Saint-Laurent est mobilisée pour mettre à votre disposition toute son expertise et vous accompagner dans tous vos projets de formation pour l'adaptation des salariés aux nouvelles exigences professionnelles et à la logique compétence, ce, dans l'intérêt supérieur des personnes vulnérables.

**L'équipe du Pôle « Formation continue » de l'Institut Saint-Laurent**

## UNE SPÉCIFICITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'ISL RECONNUE

Une équipe pluri professionnelle constituée de formateurs et d'enseignants experts suivant une pédagogie andragogique innovante, interactive et réflexive, dans une réelle logique de compétence et une personnalisation des parcours des apprenants, et dans une démarche intégrative avec les professionnels et sites qualifiants du secteur social et médico-social.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

# « Notre métier, c'est les autres »

**Eric Furstos, Directeur de l'Institut Saint-Laurent**
**Nathalie Carle, Responsable du Pôle formation continue**
**Véronique Ducrocq, Assistante commerciale**
**Sylvie Poizat, Ingénieure de formation**
**Marlène Marti, Responsable communication**
**(de droite à gauche)**

**© Crédit photo : Marie Jaccoud.**

*Vous pouvez cliquer sur le lien correspondant à la formation recherchée*
Bouton retour sommaire

# Notre offre d'activités en 2020

## NOTRE OFFRE DE FORMATIONS THEMATIQUES

### Conduite de projet & Encadrement


" Accompagnement et Analyse de la pratique de projet collectif dans les services ..... **p06**

" Actualisation des cadres règlementaires et juridiques des intervenants sociaux ..... **p08**

" Améliorer sa gestion du temps ..... **p10**

" Animer une réunion efficacement ..... **p12**

" De l'interdisciplinarité dans les institutions sociales et médico-sociales ..... **p14**

" De la logique de compétences dans le secteur social et médico-social : comment, aujourd'hui, penser sa pratique professionnelle, conscientiser ses savoirs mobilisés, objectiver ses actions ? ..... **p16**

" Elaborer un plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ) en établissement social et médico-social associant l'ensemble des personnels de l'établissement ou du service ..... **p18**

" Ethique et délibération éthique dans le secteur social et médico-social ..... **p20**

" La démarche de projets dans le secteur social et médico-social ..... **p22**

" La prévention des risques psychosociaux dans le secteur social et médico-social ..... **p24**

" Les écrits professionnels à destination des magistrats ou de services de l'ASE (transposable au secteur médico-social) ... **p26**

" Manager son établissement dans un environnement complexe ..... **p28**

" Projet individualisé/personnalisé : pouvoir d'agir, place des personnes concernées (entre pensée par projet et méthodologie de projet) ..... **p30**

" Travail en réseau et partenariat dans le secteur social et médico-social ..... **p32**


### Connaissance des publics et des problématiques


" Accompagner les adultes vieillissants en situation de handicap ..... **p34**

" Accompagner les troubles du comportement chez les enfants et adolescents ..... **p36**

" Adoption : de l'agrément des familles adoptantes à l'accompagnement du processus d'adoption ..... **p38**

" De la prévention des maltraitances à la promotion de la bientraitance en ESSMS ..... **p40**

" De la maladie au handicap psychique : l'accompagnement des personnes dans une dynamique de rétablissement ..... **p42**

" Enfants avec Autisme et Troubles du spectre autistique (TSA) : approche des dispositifs de l'éducation structurée et des stratégies de communication ..... **p44**


### Pratiques professionnelles


" Actualisation des cadres règlementaires et juridiques des intervenants sociaux ..... **p08**

" Agents de service et d'entretien en ESSMS, fonction périphérique au cœur de la vie institutionnelle ..... **p46**

" Améliorer sa gestion du temps ..... **p10**

" Animation du quotidien, entre collectif et accompagnement personnalisé ..... **p48**

# Notre offre d'activités en 2020


" De l'interdisciplinarité dans les institutions sociales et médico-sociales ..... **p14**

" De la logique de compétences dans le secteur social et médico-social : comment, aujourd'hui, penser sa pratique professionnelle, conscientiser ses savoirs mobilisés, objectiver ses actions ? ..... **p16**

" Du travail social avec les groupes au développement social local ..... **p50**

" Ethique et délibération éthique dans le secteur social et médico-social ..... **p20**

" Faire face aux conflits avec les usagers accueillis en ESSMS ..... **p52**

" La démarche de projets dans le secteur social et médico-social ..... **p22**

" La place et les rôles du référent dans l'accompagnement de la personne accueillie et dans la conduite du projet personnalisé : entre co-construction et coordination de parcours ..... **p54**

" Le groupe dans l'éducation spécialisée ..... **p56**

" Le secret professionnel et le secret partagé dans le secteur social et médico-social ..... **p58**

" Les conduites d'entretiens éducatifs ..... **p60**

" Les écrits professionnels à destination des magistrats ou de services de l'ASE (transposable au secteur médico-social) .. **p26**

" Les médiations éducatives ..... **p62**

" Projet individualisé/personnalisé : le co-construire et l'accompagner (entre pensée par projet et méthodologie de projet) . **p30**

" Sensibilisation à l'approche systémique en établissement médico-social ..... **p64**

" Travail en réseau et partenariat dans le secteur social et médico-social ..... **p32**


## NOTRE OFFRE DE PRESTATIONS


**Analyse de pratiques managériales** ..... **p66**

**Analyse réflexive des pratiques professionnelles** ..... **p68**

**Audit / Conseil** ..... **p70**

**Evaluation externe des ESSMS** ..... **p72**


**Formations certifiantes**


" Maître et maîtresse de maison ..... **p74**

" Surveillant(e) de nuit qualifié(e) ..... **p76**

**Formation de formateur niveau I** ..... **p78**

# " Accompagnement et Analyse de la pratique de projet collectif dans les services

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Tout professionnel du social, de la santé ou de l'animation ayant un projet d'action collective.**
**Encadrants du secteur médico-social en charge d'accompagner des équipes dans le cadre d'un ou des projets.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissance du contexte professionnel

Le projet est une façon de se représenter le monde en vue de le changer ou de changer son propre positionnement par rapport au monde » (JP Boutinet). Le risque d'une unique méthodologie de projet , sans en passer par la pensée par projet, serait la seule mise en opérationnalité d'un programme d'action. Le centrage sur la production ne pourrait que détourner l'attention portée au processus, au travail du sujet. La pensée par projet d'oit permettre aux acteurs de questionner leurs postures, leurs intentions, leurs représentations, leur rencontre avec l'autre.
Si la méthodologie de conduite de projet est maintenant bien développée dans les formations , la mise en œuvre dans l'activité professionnelle révèle souvent des difficultés et obstacles imprévus que l'activité quotidienne ne permet pas d'anticiper et d'analyser pour élaborer de nouvelles stratégies.

Cette formation-action se propose d'aider les participants à concrétiser des projets d'intervention en réactivant ou réinterrogeant, au travers d'un rappel théorique et méthodologique et d'une application concrète, des connaissances et compétences liées à la conduite de projets.

## OBJECTIFS

- Approfondir les notions et concepts de la gestion de projets.
- Réactualiser des connaissances méthodologiques autour de la conception et du suivi de projet collectif.
- Etablir et mettre en oeuvre un plan d'action et d'évaluation concret pour une action collective.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 4 jours (28 h)

**COÛT :** 704 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

• Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
• En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
• Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
• Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commandi- taires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES :**
**Module 1 : 02/04 et 03/04/2020**
**Module 2 : 05/05/2020 et 05/06/2020**

## CONTENUS

**Module 1 : 2 jours**
• Finalités et philosophie de la conduite de projet
• Enjeux et logiques de territoire au regard des politiques publiques et institutionnelles
• Rappel des étapes méthodologiques de la conduite de projet et place de l'évaluation dans le cycle du projet
• Inventaire et partage collectif des expériences des participants
• Recueil des freins, limites, questions liées à la gestion de projet et/ou de programmes
• Modalités pour l'analyse des besoins, diagnostic et objectifs de l'action

**Module 2 : 2 jours en discontinu**
• De l'analyse des besoins à la définition des objectifs
• Les enjeux du partenariat
• La mise en oeuvre : Moyens et méthodes de mobilisation, d'animation.
• Suivi des projets
• Exposés des points qui font obstacle et analyse au regard des principes méthodologiques
• Evaluation
• Communication interne et externe autour des projets.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

• Formation-action organisée en discontinu pour permettre la mise en oeuvre concrète au poste de travail des éléments abordés en formation.

• Alternance d'apports théoriques et méthodologiques et de travaux pratiques construits à partir de situations concrètes apportées par les participants.

## INTERVENANTS

• **Sylvie POIZAT, Ingénieure pédagogique Formatrice et Consultante en conduite de projet et analyse de la pratique.**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Actualisation des cadres réglementaires et juridiques des intervenants sociaux

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels,**
**Travailleurs sociaux,**
**Soignants,**
**Accompagnants du secteur social et médico-social.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du contexte professionnel.

Appréhender le contexte social et législatif, marqué par le développement de la pauvreté, de la précarité, du vieillissement de la population, ou encore de l'évolution des politiques en faveur des personnes handicapées, doit permettre d'apprécier le rôle, la fonction et la finalité de toute intervention sociale. Et en effet, le droit tend aujourd'hui à redevenir, pour les intervenants sociaux, l'un des fondements du travail social.
La connaissance du droit civil, pénal, de l'aide sociale, des familles, la maîtrise des dispositifs, des modes d'agrément et de financement, permet à tout professionnel du travail social de se situer et d'inscrire son travail dans le cadre des politiques sociales et au plus proche des besoins des personnes vulnérables, au point même de définir et légitimer le sens de toute action.
Les connaissances juridiques que doit avoir chaque professionnel ne doivent pourtant pas se résumer à une simple connaissance des textes : lois, décrets, circulaires. Toutes les compétences dans ce domaine résident dans leur mise en œuvre dans un contexte particulier, en fonction des enjeux d'une situation et au bénéfice des personnes.
Les interventions des professionnels s'inscrivent alors toujours et nécessairement dans un cadre institutionnel et légal qui définit les obligations s'imposant à eux et qui protège les usagers. La connaissance des cadres juridiques et administratifs doit alors permettre, en la mobilisant en compétences, aux professionnels engagés de situer avec pertinence et légitimité leur intervention, de comprendre le sens de leurs missions et de leur poste dans l'organisation, en direction des usagers.

## OBJECTIFS

- Connaître ou réactualiser ses connaissances des politiques sociales et les cadres juridiques liés à son intervention pour mieux situer son action et les périmètres de son mandat.
- Savoir tenir compte du projet et des missions institutionnelles.
- Savoir identifier les différents acteurs et les instances.
- Savoir mobiliser et utiliser ses connaissances juridiques, réglementaires et institutionnelles à bon escient dans les situations problèmes, et dans l'intérêt supérieur des personnes accueillies.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

*« Actualisation des cadres réglementaires et juridiques des intervenants sociaux*

## MODALITÉS

**DUREE :** 3 jours (21 h)

**COÛT :** 528 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

• Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
• En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
• Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
• Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES :**
**Module n°1 : 13 et 14/02/2020 +11/03/2020**
**Module n°2 : 02 et 03/03/2020 + 30/03/2020**

## CONTENUS

**Module n°1 (3 jours, toutes les thématiques)**

- La Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 "rénovant l'action sociale et médico-sociale", 6 grandes missions, 7 outils.
- L'Ordonnance n°45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante et la Loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, les grands principes, les deux missions, l'évolution de l'ordonnance en 2002 et 2004.
- Les lois du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016 relatives à la protection de l'enfance.
- La Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, les trois orientations, les dispositifs, et les autres lois.
- La Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les nouvelles structures, et les modalités de mise en œuvre.
- La Circulaire n° 89-17 du 30 octobre 1989 et ANNEXES 24 sur « la modification des conditions de la prise en charge des enfants ou adolescents déficients intellectuels ou inadaptés par les établissements et services d'éducation spéciale ».
- Le Décret n°2005-11 du 6 janvier 2006 paru au Journal Officiel du 8 janvier 2005 établissant "les conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (ITEP)".
- La Loi n°2007-308 de protection juridique des personnes majeures, les principes généraux gouvernant la protection de la personne, les mesures de protection (sauvegarde de Justice, curatelle, tutelle, Mesure d'Accompagnement Social personnalisé – MASP, Mesure d'Accompagnement Judiciaire - MAJ).

**Module n°2 (3 jours sur une thématique)**

- L'évolution des politiques publiques dans le champ du handicap.
- Du modèle catégoriel au modèle inclusif : les impacts sur les pratiques professionnelles.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).

## INTERVENANTS

- **M. Vartore, formatrice juriste**
- **B. Dutilleul, formatrice experte**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur (Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Améliorer sa gestion du temps

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Toute personne qui souhaite trouver plus d'efficience et de sérénité dans son organisation personnelle et sa pratique professionnelle ou managériale.**

**(NB : à l'inscription, spécifier si vous vous inscrivez pour une session Professionnels et intervenants opérationnels, ou bien pour une session Managers et encadrants)**

## PRÉ REQUIS

- Aucun

Comment faire pour mieux gérer mon temps alors que j'ai l'impression de déjà faire des efforts ?

On parle de gestion du temps, comme si le temps était uniquement quantitatif. Mais qu'en est-il du temps qualitatif, du temps que chacun perçoit, des temps collectifs, individuels, temps de réflexion, temps de décision ou de convivialité, etc. Et surtout comment articuler cette multiplicité de temps dans un seul agenda ?

Pendant cette formation, nous appuierons sur pause pour prendre du recul.

Tout d'abord pour se reconnecter à vos enjeux professionnels, puis analyser vos pratiques personnelles et en équipe et enfin, élaborer un plan de progression qui vous permette de :

- Faire du temps un allié
- Trouver plus de sérénité
- Préserver la qualité des relations

## OBJECTIFS

- Avoir une vision plus claire du temps
    - Clarifier ma représentation et mon rapport au temps
    - Prendre conscience de mon fonctionnement personnel
    - Identifier le temps dans mon environnement de travail
    - Connaître les grands principes de la gestion du temps
- Elaborer une stratégie temporelle :
    - Connaître les méthodes et pratiques de priorisation et d'organisation
    - Identifier les outils et postures adaptées à mes besoins professionnels
    - Apprendre à communiquer clairement sur mon temps
- Outiller ma gestion du temps
    - Pratiquer l'observation et la planification (agenda)
    - Planifier une démarche de changement progressive
- Objectifs spécifiques supplémentaires pour les managers et encadrants :
    - Clarifier l'organisation collective du temps (rôle, information, communication)
    - Mettre en place des outils collectifs de gestion du temps

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**2 sessions**
**– équipes opérationnelles**
**– managers et encadrants**

**DUREE :** 2,5 jours (18h) - non consécutifs

**COÛT :** 975 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

• Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
• En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
• Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
• Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : mardis et jeudis, sur les mois de Février Mars Avril Juillet Octobre Novembre ou Décembre**

## CONTENUS

1. Grands principes et méthode
• La perception du temps dans mon métier
• Identifier les problématiques liées au temps : individuelles, collectives, organisationnelles.
• Comprendre mon fonctionnement face au temps : bonnes pratiques et failles, leviers de motivation, conditions de réussite.
• Les piliers d'une organisation efficiente : cohérence, choix, planification et communication.
2. Outils et postures
• Définir mon cadre d'efficience : préalables, objectifs et routines
• Les outils pour faire des choix : matrices de priorisation, outils de visualisation du temps.
• Éviter les pièges du court terme : imprévus, voleurs de temps, procrastination, stress, peur de choisir.
• Communiquer clairement sur mon temps et mes besoins : récolter les bonnes informations et transmettre un message clair.
3. Feedbacks et plan de progression
• Etude de cas des participants : entraide et approfondissement.
• Plan de progression
4. Leadership et assertivité : comment faire respecter son temps avec assertivité, donner l'exemple pour diffuser les bonnes pratiques (concerne la session managers et encadrants)

## MOYENS PEDAGOGIQUES

• Formation par la pratique : mise en situation, travail sur vos cas réels et vos agendas
• Pédagogie créative : facilitation graphique, photolangage
• Ateliers d'intelligence collective : co-développement, travail en sous-groupes

La formation est dispensée en 2 sessions, auprès de deux groupes distincts afin de cibler les besoins :
• Groupe A : Professionnels et Intervenants opérationnels
• Groupe B : Managers et encadrants

## INTERVENANTS

• **Cécile Ribreau, Formatrice**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Animer une réunion efficacement

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Toute personne qui souhaite améliorer ses compétences d'animation de réunion**

## PRÉ REQUIS

- Animer des réunions

Vous avez envie d'améliorer l'attention et l'implication lors de vos réunions ?

Ré-union : littéralement, un temps de rassemblement après s'être séparés. Les réunions sont le lieux et l'espace du travail en équipe et de la coopération. Mais c'est aussi lors de ces temps que viennent s'exprimer les émotions.

Traitées comme des perturbateurs, les émotions sont laissées au placard ou ressortent brutalement. Et si, canalisées à bon escient, elles devenaient la source fiable de vos décisions ?

Pour la bonne marche de l'équipe, il est possible, souhaitable et efficace de penser et pratiquer un cadre de réunion qui permette d'atteindre vos objectifs professionnels (résultats), tout en laissant la place aux sensibilités (process).

L'enjeu : bien préparer votre animation pour amener le bon équilibre entre expression et production, entre souplesse et cadre, entre participatif et décision…

## OBJECTIFS

- Connaître les différents types de réunion
- Connaître la structure de base d'une réunion efficace : déroulé, rôles, outils
- Savoir définir les bons objectifs et le bon cadre de réunion correspondant pour les atteindre
- Connaître les outils de base d'une réunion : structure, pédagogie, participation, rôles
- Savoir poser un cadre d'expression sécurisé : Ecouter le groupe et donner à chacun sa place.
- Expérimenter la posture adaptée à une réunion efficiente : communication, dynamique de groupe

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

*Animer une réunion efficacement*

## MODALITÉS

**DUREE :** 2,5 jours (18h) - non consécutifs

**COÛT :** 975 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : mardis et jeudis, sur les mois de Février Mars Avril Juillet Octobre Novembre ou Décembre**

## CONTENUS

- Les critères de réussite d'une réunion
- Etat des lieux des pratiques et représentations
- Les différents types de réunion et leur structure
- Les bases de l'animation : 3 outils
- La posture d'animation : 3 outils
- Savoir préparer une réunion
- La communication avant, pendant, après les réunions : écoute, temps de parole, message clair et organisation
- Contrat personnel de progression

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation par la pratique : mise en situation, travail sur vos cas réels
- Pédagogie créative : facilitation graphique, photolangage
- Ateliers d'intelligence collective : co-développement, travail en sous-groupes

## INTERVENANTS

- **Cécile RIBREAU, Formatrice**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " De l'interdisciplinarité dans les institutions sociales et médico-sociales

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels,**
**Travailleurs sociaux,**
**Soignants,**
**Accompagnants du secteur social et médico-social.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du secteur d'intervention et des pratiques professionnelles auprès du public accueilli.

Depuis le Décret n° 2005-11 du 6 janvier 2005 fixant les conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques, nombre d'établissements médico-sociaux, tentent de s'inscrire dans l'approche inédite de l'interdisciplinarité, venant « conjuguer des actions thérapeutiques, éducatives, pédagogiques, sous la forme d'interventions interdisciplinaires réalisées en partenariat (…) dans le cadre d'un projet personnalisé et d'un accompagnement adapté à la situation et à l'évolution de la personne accueillie ».
Il s'agit en effet aujourd'hui, conformément au lois cadres 2002-2, 2005-102 ou encore 2007-293, de développer une pratique interdisciplinaire pour répondre aux besoins de globalité des personnes accueillies et de singularité de leurs besoins, s'ouvrant ainsi, aussi bien à la richesse, qu'à la difficulté de la collaboration, de la confrontation, du partage des pratiques et d'une mise en lien plus efficiente de corporatismes professionnels et traditionnels.
L'interdisciplinarité, en comparaison à la pluridisciplinarité ou la pluri professionnalité, revêt alors une intention plus précise d'une pratique commune au bénéfice des personnes accueillies, celle d'un réel transfert des méthodes, des actions et des compétences d'une discipline à l'autre, pour viser une démarche commune et transversale à même de construire un accompagnement global pour une personne dans sa propre globalité.
Que recouvrent réellement ces différentes notions et comment cela se traduit-il dans une pratique au quotidien ?

## OBJECTIFS

- Comprendre les fondements et la notion d'interdisciplinarité pour construire des compétences collectives au service d'une personne dans sa globalité et son intégrité.
- Appréhender les pratiques interdisciplinaires, comme un levier médiateur à la relation et au partage des actions des différents acteurs de la prise en charge et du projet individualisé de la personne accueillie.
- Préciser les effets des pratiques interdisciplinaires sur la prise en compte première et inaliénable de la personne en opposition aux présupposés théoriques, normatifs et rééducatifs des disciplines professionnelles en présence.
- Favoriser la coopération autour de la personne accueillie et construire une pensée commune.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 3 jours (21 h)

**COÛT :** 528 €/pers

**LIEU :** A l’Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l’établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d’un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d’intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 11 et 12/06/2020 + 22/06/2020**

## CONTENUS

- Approches théoriques, conceptuelles, notionnelles et historiques de la pluridisciplinarité, l’interdisciplinarité et de la transdisciplinarité.
- Les pratiques de l’interdisciplinarité dans le cadre réglementaire.
- Les pratiques de l’interdisciplinarité, entre prise en compte de la globalité de la personne et singularité de ses besoins.
- Les pratiques de l’interdisciplinarité autour du projet individualisé.
- L’interdisciplinarité, ou le combat du morcellement de l’accompagnement et le cloisonnement des disciplines et viser l’acquisition de compétences collectives.
- Les pratiques de l’interdisciplinarité, entre consensus, délibération et homéostasie des professionnels : l’édification de compétences transversales.
- De l’interdisciplinarité en intra établissement au partenariat externe.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l’expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Mise en processus élaboratif personnel et collectif autour d’analyse de situations réelles.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances.
- Supports audio-visuels.

## INTERVENANTS

- **Formateur ou Directeur d’ITEP**
- **Médecin psychiatre**
- **Psychologue clinicien**
- **Psychologue cognitiviste**
- **Sociologue**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d’auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " De la logique de compétences dans le secteur social et médico-social, comment, aujourd'hui, penser sa pratique professionnelle, conscientiser ses savoirs mobilisés, objectiver ses actions ?

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Dirigeants,**
**Professionnels,**
**Travailleurs sociaux,**
**Soignants,**
**Accompagnants du secteur social et médico-social.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du secteur d'intervention et des pratiques professionnelles auprès du public accueilli.

La logique de compétences initiée, dans le champ du travail social, depuis 2004, est venue, aujourd'hui, s'imposer sur tous les terrains professionnels, tout d'abord dans le développement de l'approche de Gestion des ressources Humaines et par la mise en place progressive des GPEC (Gestions Prévisionnelles des Emplois et des Compétences) afin de répondre à de nouvelles contraintes de flexibilité, de réactivité, d'innovation et de productivité, mais aussi très certainement dans l'avènement d'une nouvelle manière, pour les praticiens, d'appréhender la pratique professionnelle au prisme d'un questionnement plus formel et peut-être plus « conscientisé » sur leurs savoirs théoriques, expérientiels, locaux, spécifiques ou encore tacites, étayant leurs réflexions, leurs actions et leurs évaluations.

C'est dans et à partir de cette réelle prise de conscience des professionnels de l'articulation progressive de l'ensemble des savoirs et de la mobilisation des compétences construites, que s'inscrit cette action de formation basée à partir des travaux de David Kolb et de Philippe Perrenoud sur une approche réflexive, en direction des patriciens qui souhaitent mieux comprendre comment et en quoi ils agissent avec compétence ou mobilisent leurs compétences dans les situations qu'ils rencontrent, pour en faire émerger de nouveaux savoirs pour de nouvelles situations inédites.

## OBJECTIFS

- Appréhender la notion de compétence et l'approche compétences dans les actions menées.
- Savoir mobiliser et conscientiser les compétences à bon escient.
- Savoir mettre en œuvre une pratique réflexive.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

*« De la logique de compétences dans le secteur social et médico-social, comment, aujourd'hui, penser sa pratique professionnelle, conscientiser ses savoirs mobilisés, objectiver ses actions ?*

## MODALITÉS

**DUREE :** 3 jours (21 h)

**COÛT :** 528 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 22 et 23/04/2020 + 19/05/2020**

## CONTENUS

- La notion de compétence et l'approche des compétences dans les actions menées : qu'est-ce qu'une compétence, comment se construit-elle et quels en sont les éléments constitutifs structurels procéduraux ?
- La compétence, comment se mobilise-t-elle ?
- L'approche réflexive, comme levier à la conscientisation des savoirs mobilisés ou mobilisables dans les situations professionnelles.
- L'approche réflexive (notions théoriques et pratiques) comme moyens efficients d'analyser et d'ajuster sa pratique.
- L'explicitation et l'analyse des processus de décision dans l'action, pivot de la démarche réflexive.
- La démarche compétence comme production efficiente de pratiques professionnelles en réponse aux besoins des personnes accueillies.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Travaux d'analyses réflexives de situations-problèmes faisant émerger les compétences mobilisées dans l'action.

## INTERVENANTS

- **Psychologue cognitiviste**
- **Directeur d'établissement - E. FURSTOS**
- **Formateur GEASE**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur (Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Elaborer un plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ) en établissement social et médico-social associant l'ensemble des personnels de l'établissement ou du service

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Dirigeants,**
**Professionnels,**
**Travailleurs sociaux,**
**Soignants,**
**Accompagnants du secteur social et médico-social.**

## PRÉ REQUIS

- Expérience professionnelle dans ce secteur d'intervention.

Conformément au Décret n° 2007-975 du 15 mai 2007 fixant le contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux, les ESSMS sont amenés à devoir élaborer un plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ) des services rendus aux personnes qu'ils accueillent.
Il s'agit alors ici, à la fois d'évaluer et d'améliorer tous les rouages des actions institutionnalisées au bénéfice des personnes accueillies, mais aussi de produire le support d'une véritable démarche de cohésion des professionnels de l'institution autour d'un projet commun.
Le plan d'amélioration de la qualité doit se construire sur la base des recommandations des bonnes pratiques de l'ANESM adaptées au secteur. Il s'agit donc, tout d'abord, de réaliser un diagnostic partagé avec l'équipe de l'établissement prenant en compte la mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées, la mise en œuvre d'une culture de bientraitance, les attentes de la personne et le projet de vie individualisé, l'ouverture de l'établissement à et sur son environnement, les missions du responsable d'établissement, le rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance, les liens entre vie en collectivité et personnalisation de l'accueil, et accompagnement, le questionnement Éthique dans les établissements sociaux et médico-sociaux, la qualité de vie en institution ou service de l'accueil de la personne à son accompagnement. A l'issue et au regard de ce diagnostic, l'accompagnement se portera alors sur la construction méthodologique du plan d'action et d'évaluation de l'amélioration de la qualité des services rendus aux personnes accueillies.

## OBJECTIFS

- Porter une appréciation globale partagée, collectivement, en équipe, sur l'établissement ou le service au regard des objectifs fixés et du public accueilli.
- Fixer les priorités à définir par établissement ou service, les actions à mettre en œuvre et les moyens à dégager.
- Examiner les thématiques et registres spécifiques de l'établissement en donnant des indicateurs permettant des éléments d'appréciation objectifs.
- Élaborer les pistes d'optimisation et des préconisations d'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers, au regard des référentiels en vigueur de l'ANESM. Pistes à faire valoir auprès des autorités compétentes (ARS / CD).

## CONTENUS

- Approches théorique, philosophique, éthique, et technique de la notion de qualité centrée sur la personne accueillie, accompagnée, prise en charge.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

*“ Elaborer un plan d’amélioration continue de la qualité (PACQ) en établissement social et médico-social associant l’ensemble des personnels de l’établissement ou du service*

## MODALITÉS

**DUREE :** 4 jours (28 h)

**COÛT :** 704 €/pers

**LIEU :** A l’Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l’établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d’un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d’intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 24 et 25/02/2020 + 25 et 26/03/2020**

- Les référentiels d’amélioration et d’évaluation de la qualité : Critères, indicateurs, indices en lien avec les référentiels ANESM.
- La mise en œuvre d’une stratégie d’adaptation à l’emploi des personnels au regard des populations accompagnées.
- La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre.
- Les attentes de la personne et le projet de vie individualisé.
- L’ouverture de l’établissement à et sur son environnement.
- Les missions du responsable d’établissement et rôle de l’encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance.
- L’existence et la pertinence de dispositif de gestion et de suivi. L’appréciation sur l’atteinte des objectifs, la production des effets attendus, des effets non prévus, positifs ou négatifs pour la personne accueillie.
- L’appréciation de l’impact des pratiques des intervenants sur les effets observés.
- Les conditions d’efficience des actions sociales, socio-éducatives et médico-sociales, de leur réactualisation régulière au sein de l’établissement ou du service.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives, interactives et interrogatives (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Mise en processus élaboratif personnel et collectif à partir : des conditions de participation et d’implication des personnes accueillies, des mesures nécessaires au respect du choix de vie, du respect des relations affectives, du respect de l’intimé et du singulier de la personne accueillie, de la confidentialité, des pratiques confessionnelles, du respect des règles de sécurité et de prévention pour les personnes accueillies ; l’analyse des logiques d’action et de l’accompagnement au développement personnel, à l’autonomie, selon la personnalité, les limitations d’activités ou la situation de fragilité de chaque personne accueillie, la sensibilisation au risque d’isolement affectif et social, la prise en compte des interactions avec la famille des proches et l’environnement de proximité, l’inscription dans la continuité des choix de la personne accueillie, le travail à mener sur l’accès aux droits, l’appréciation sur les activités et la qualité des prestations institutionnelles au regard des droits des personnes accueillies, les conditions de réalisation du projet personnalisé et de mise en œuvre du contrat de séjour, l’appréciation de la qualité des prestations, au regard de l’ouverture de l’établissement ou du service, sur son environnement en réseau, en partenariat et des interactions, les engagements qualité de référence.
- Apports bibliographiques complétant la démarche de formation.

## INTERVENANTS

- **Médecin psychiatre**
- **Directeur d’établissement, auditeur, E. FURTOS**
- **Formateurs experts**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d’auteur (Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Ethique et délibération éthique dans le secteur social et médico-social

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Dirigeants,**
**Professionnels,**
**Travailleurs sociaux,**
**Soignants,**
**Accompagnants du secteur social et médico-social.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du contexte professionnel.
- Etre motivé et exprimer un intérêt majeur pour la thématique de formation.

Le travail social a été traversé ces vingt dernières années par de nombreux et profonds changements au niveau législatif et réglementaire, notamment dans une réelle affirmation des droits des usagers au risque de ne la comprendre que comme une unique forme de clientélisme, positionnant alors de nouveaux modèles organisationnels, une obligation de rationalisation des coûts et des moyens, mais aussi une évolution notable d'accueil de personnes avec des pathologies de plus en plus importantes, et venant requestionner ses principes historiques, fondateurs et organisateurs.
Et, au regard de ces changements, les professionnels ont été amenés à devoir s'interroger, souvent non sans mal, sur leurs engagements, leurs propres fondements et valeurs, leurs missions, au prisme du droit des usagers, de la bientraitance et de la prévention de la maltraitance, ou encore de la démarche qualité et de l'évaluation.
C'est dans ce contexte singulier bouleversant le champ professionnel mais aussi l'acte éducatif que le questionnement éthique prend toute sa dimension pour les professionnels engagés dans leurs missions de lien social, et d'accompagnement des personnes vulnérables.
Pour l'ANESM (La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre, Juillet 2008 ; lettre de mission aux groupes de travail sur l'éthique dans les ESSMS 2009 - le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, juin 2010), le questionnement éthique doit « consister à une pratique de distanciation et de réflexion pour une prise de décision collégiale, cherchant à concilier au mieux des impératifs juridiques, déontologiques et humains dans une décision par définition singulière ».
La réflexion éthique doit alors être appréhendée comme une ressource de pensée indispensable pour maintenir vivant le désir d'agir pour et avec l'autre.
L'éthique, est ainsi, pour une équipe :
- le lieu des réflexions portant sur la valeur des pratiques et sur les conditions de ces pratiques,
- un raisonnement critique et collégial sur les actions dans une décision consciente par rapports aux savoirs et règles établies dans l'intérêt supérieur des personnes dans un contexte,
- une réalisation adaptée des besoins, liée à la recherche d'amélioration de la réalité par une attitude « raisonnable », et par des critères « d'agir librement » dans une situation pratique et faire le choix d'un comportement dans le respect de soi même et d'autrui.
Loin d'être un savoir théorique, l'éthique doit rester un moyen « délibéré » d'agir avec la conscience d'une action responsable liée aux caractères particuliers des situations, et redonner du sens aux pratiques et aux changements.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 3 jours (21 h)

**COÛT :** 528 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 29/04/2020 + 28 et 29/05/2020**

## OBJECTIFS

- Se former à la délibération éthique.
- Mettre en place une démarche de réflexion éthique.
- Sortir des représentations individuelles pour aboutir à une pensée collective cohérente.
- Traiter des situations singulières concrètes où entrent en contradiction des valeurs ou des principes d'interventions d'égale légitimité.
- Déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations données.

## CONTENUS

- Notion d'éthique et de démarche éthique.
- Ethique, valeurs et morale.
- Des données juridiques, déontologiques, philosophiques à l'éthique.
- Méthodologie de délibération éthique, pluridisciplinarité et collégialité des avis.
- Les conflits éthiques dans une pratique socio-éducative.
- Responsabilité professionnelle et éthique professionnelle.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive).
- Travaux dirigés.
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Travaux d'analyses de situations et de délibération éthique.

## INTERVENANTS

- **Psychosociologue**
- **Docteur en philosophie, JP PIERRON**
- **Formatrice, A. AUROUX**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " La démarche de projets dans le secteur social et médico-social

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels,**
**Travailleurs sociaux,**
**Soignants,**
**Accompagnants du secteur social et médico-social.**

## PRÉ REQUIS

- Expérience professionnelle dans ce secteur d'intervention.
- Etre motivé et exprimer un intérêt majeur pour la thématique de formation.

La démarche de projets, confirmée par la Loi n°2002-2 et les lois cadres suivantes, notamment en matière de qualité de service et de document individuel de prise en charge (Décret n° 2004-1274 du 26 novembre 2004), est aujourd'hui une compétence incontournable de tout établissement social et médico-social, comme de tout intervenant social.
Les réarchitectures des différents diplômes du travail social ont progressivement placé la fonction éducative (comme soignante) au cœur des dimensions jumelées de compétences et d'opérationnalités dans le diagnostic, la conception, la conduite et l'évaluation des différents projets qui s'entrecroisent dans les institutions et dans leurs partenariats.
Les nouvelles compétences attendues des professionnels en terme de projets tendent ainsi aujourd'hui à totalement se réajuster aux nouvelles problématiques sociales, aux besoins des populations identifiées et des cadres réglementaires.
Pour mener à bien leurs actions et répondre à leurs missions, les professionnels, comme les établissements sont alors amenés à devoir aujourd'hui disposer d'éléments théoriques à l'élaboration et à la conduite d'un projet, connaître les méthodologies d'observation, d'analyse, des situations en vue du projet éducatif, acquérir ou requestionner leurs connaissances de conception du projet éducatif, disposer d'outils formels et efficients d'évaluation de projets et enfin savoir situer leurs actions dans la conception et la réalisation d'un projet socio-éducatif grâce à leurs connaissances et savoirs relatifs à la mise en œuvre du projet, apports méthodologiques.

## OBJECTIFS

- Maitrise des techniques d'établissement d'un diagnostic socio éducatif.
- Savoir définir et situer le projet au regard de l'identification d'un problème contextualisé.
- Disposer d'éléments théoriques à l'élaboration et à la conduite d'un projet.
- Connaître les méthodologies d'observation, d'analyse, des situations en vue du projet socio-éducatif.
- Acquérir les connaissances de conception du projet éducatif.
- Disposer d'outils d'évaluation de projet.
- Savoir situer son action dans la conception et la réalisation d'un projet socio-éducatif.
- Connaissances et savoirs relatifs à la mise en œuvre du projet, apports méthodologiques.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 4 jours (28 h)

**COÛT :** 704 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires.

La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 25 et 26/05/2020 + 25 et 26/06/2020**

## CONTENUS

- **Le diagnostic socio-éducatif**

Définition des cadres institutionnels, équipe, partenaires, espace, histoire, population / Identification des problèmes aboutissant à un diagnostic socio-éducatif / Les techniques d'observation, et de recueil des données / Le passage à un diagnostic rédigé / Le sens du diagnostic / Les recherches inhérentes à l'établissement du diagnostic / Les impacts du diagnostic / Les liens avec une problématique.

- **Projet, méthodologies et évaluation**

Situer la notion de projet / Identifier l'intérêt du projet dans le contexte d'intervention, le pourquoi, pour qui, vers quoi (collecte des données, analyse, observation) / Ajuster les buts du projet aux composantes environnementales / Participer à la mise en œuvre d'un projet en prenant en compte les divers aspects de régulation, d'adaptation, d'évolution / Concevoir dans un contexte socio-éducatif et pluri-professionnel.

Evaluer le projet (bilan des actions menées et objectifs atteints, réajustement) avec :
- Présentation de la notion de projet : Définition, dimension historique, apports théoriques,
- Le projet, une spécificité éducative, les différentes typologies,
- Les différents projets de l'éducation spécialisée,
- La place du référent et de l'usager dans le projet personnalisé

Les spécificités méthodologiques de l'intervention éducative spécialisée : processus d'élaboration, repérage des problèmes, détermination des moyens, faisabilité, planification de la réalisation, mise en œuvre, analyse,
- La place des familles dans le projet éducatif spécialisé, collaboration avec les familles, définition de la place des familles dans le contexte d'intervention, cadre législatif, la relation contractualisée,
- L'évaluation : l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la pertinence.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés) s'appuyant sur des prises en compte des connaissances antérieures en vue de la transformation de ses savoirs.
- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).

## INTERVENANTS

- **Formateur, expert B. BEKHALED**
- **Sociologue**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " La prévention des risques psychosociaux dans le secteur social et médico-social

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Directeurs,**
**Managers d'établissement ou d'association gestionnaire,**
**Salariés,**
**IRP du secteur social et médico-social.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du secteur d'intervention et des pratiques professionnelles auprès du public accueilli.
- Expérience professionnelle dans ce secteur d'intervention.

Le secteur social et médico-social est particulièrement touché depuis une quinzaine d'année par des transformations importantes : évolution continue du contexte législatif et réglementaire, logique de résultats et de qualités, prescriptions exponentielles du travail et des tâches, transformations des modalités et de l'organisation des interventions, rationalisations des coûts et des moyens, évolutions de pathologies de plus en plus lourdes des personnes accueillies, développements de collaborations, partenariats, mutualisations, fusions-absorptions, concurrences sur les procédures d'appels à projets entre les structures imposés par la loi HPST.
Tous ces facteurs viennent bousculer le sens même de l'intervention diachronique des salariés et des dirigeants, et provoquer de profondes pertes de repères dans leur rapport au travail, leur identité professionnelle, leur estime de soi et leur engagement. Les relations professionnelles et le dialogue social, la gestion des ressources humaines et des compétences, les démarches d'accompagnement aux multiples changements en sont directement impactés. Ces mutations, à l'origine des causes multifactorielles de risques psychosociaux, transforment, de fait, la relation entre les salariés et leurs établissements, et viennent indéniablement bouleverser les perceptions et la qualité du travail, mais aussi la qualité de vie au travail.

Dans ces changements structurels et conjoncturels profonds, la prévention des risques psychosociaux dans le secteur médico-social devient un enjeu incontournable de santé au travail, pour les établissements, comme pour les salariés, car les conséquences des risques psychosociaux peuvent être graves en termes de pathologies ou d'accidents liés au travail. Pour les structures, ces risques mal identifiés, se répercutant sur la prise en charge des personnes accueillies, peuvent produire absentéisme, turn over, baisse de productivité, mouvements sociaux, maltraitances (…) et générer des coûts directs et indirects sur l'entreprise.
Selon le ministère du travail « les risques psychosociaux recouvrent des risques professionnels d'origine et de nature variées, qui mettent en jeu l'intégrité physique et la santé mentale des salariés et ont, par conséquent, un impact sur le bon fonctionnement des organisations ».
Article L 4121-1 du code du travail : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent : des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation, la mise en place d'une organisation et des moyens adaptés. L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

## OBJECTIFS

- Identifier les risques psychosociaux.
- Acquérir des connaissances sur la notion de risques psychosociaux.
- Différencier les différents facteurs de risques psychosociaux.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

*« La prévention des risques psychosociaux dans le secteur social et médico-social*

## MODALITÉS

**DUREE :** 3 jours (21 h)

**COÛT :** 528 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 24/06/2020 + 06 et 07/07/2020**

- Appréhender les risques psychosociaux et leurs conséquences directes sur la santé des salariés et sur la qualité de la structure et de ses missions auprès des personnes accueillies.
- Construire des procédures d'actions de prévention des risques psychosociaux dans l'établissement.

## CONTENUS

- Approches théoriques : stress au travail, violence interne et externe au travail, harcèlement, syndrome de troubles musco-squelettiques, épuisement professionnel (épuisement physique, mental, émotionnel, ennui, comportements à risque, dépression, anxiété, désintérêt profond pour le contenu de son travail et la dépréciation de ses propres résultats… face aux tensions affectives et morales des personnes accueillies), burn out…
- Approches juridiques et réglementaires des risques psychosociaux : les dispositifs légaux et réglementaires sur les risques psychosociaux (enjeux du cadre juridique et obligations légales de l'employeur et des IRP, principes généraux de prévention des risques).
- La dimension multifactorielle des risques psychosociaux dans la structure (les facteurs pathogènes dans l'environnement et les conditions de travail : exigences du travail et son organisation, management et relations de travail, prise en compte des valeurs et attentes des salariés…), causes, effets et atteintes à la santé des risques psychosociaux.
- Le diagnostic des risques psychosociaux dans la structure et l'implication collective des acteurs de la prévention dans la structure
- La prévention primaire, secondaire et tertiaire des risques psychosociaux dans la structure (élaboration du dispositif, étapes de la démarche, suivi, alertes, évaluations).
- Conception d'indicateurs fiables et d'un tableau de bord de suivi de la prévention dans la structure.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).

## INTERVENANTS

- **Y. REVELLIN, formateur**
- **L. MIOR, formateur**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur (Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Les écrits professionnels à destination de magistrats ou de services de l'ASE Action de formation transposable au secteur médico-social (exemple : rapport d'évaluation éducative à destination de la MDPH)

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Tous professionnels sociaux.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du contexte professionnel.
- Etre motivé et exprimer un intérêt majeur pour la thématique de formation.

Les professionnels du secteur social sont aujourd'hui amenés à rédiger de nombreux écrits, « induits par les différentes réformes de l'action sociale et les derniers textes relatifs à la protection de l'enfance ». Ces écrits prennent alors progressivement une place importante dans leur pratique, tant au niveau du temps qu'ils y consacrent, qu'au niveau de l'importance des enjeux pour l'établissement d'accueil et principalement pour l'accompagnement des usagers.
Ces écrits sont surtout autant d'actes posés par les professionnels mandatés, des actes traversés par la question de l'éthique, dans une profonde prise en compte des droits des usagers, tout en informant, signalant, transmettant, le plus clairement, le plus précisément, le plus objectivement possible à un destinataire, les éléments déterminants pour porter un regard, juger, ou prendre une décision quant à leurs parcours.
L'écriture est alors porteuse d'enjeux profonds, puisqu'elle peut « conduire à des décisions plus ou moins graves pour l'avenir des personnes, infléchir les trajectoires de vie, modifier le cours des choses » (Les écrits professionnels – Ermitas EJZENBERG – Vuibert 2ème édition – 2008) pour les personnes dont les professionnels ont eu la mission de protéger et d'accompagner. C'est dans ce contexte particulier et complexe que les professionnels doivent nourrir une réflexion, pour construire un texte souvent lourd de conséquences, entre hésitations, incertitudes, doutes, et parfois difficultés méthodologiques comme autant de freins à cet acte fort à poser.
Ainsi, comme l'explique Marie-Marthe Monignies : « rien d'étonnant à ce que certains de ces textes soient parfois - pour ne pas dire souvent - émaillés d'approximations, de répétitions, de détails inutiles, de jugements de valeurs, de subjectivité » (Guide pratique des écrits professionnels en action sociale et médico-sociale – Marie-Marthe Montignies – Dunod – 2010), où se mêlent, au final, confusions et lacunes d'organisation, tant sur le fond que sur la forme.

## OBJECTIFS

- La formation proposée, dans ce contexte, cible uniquement les rapports à l'attention des magistrats ou des services de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- Cerner le cadre légal des écrits.
- Construire une méthodologie d'écriture en fonction de l'attente formalisée des destinataires, en sachant choisir les informations, tout en tenant compte du respect des usagers.
- Rédiger avec précision et objectivité.
- Développer des compétences à l'écrit d'aide à la décision.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

*« Les écrits professionnels à destination de magistrats ou de services de l'ASE*
*Action de formation transposable au secteur médico-social*
*(exemple : rapport d'évaluation éducative à destination de la MDPH)*

## MODALITÉS

**DUREE :** 3 jours (21 h)

**COÛT :** 528 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 04 et 05/06/2020 et 23/06/2020**

## CONTENUS

- Le contexte législatif et règlementaire des écrits professionnels.
- Apports théoriques sur la communication orale et écrite.
- Du subjectif à l'objectivation ; de la prise de notes à la formulation.
- La collecte et la transmission des informations en préservant le respect de la vie privée des personnes concernées.
- Les circuits de l'information.
- L'analyse, l'argument, la synthèse.
- L'utilisation des technologies nouvelles.
- La méthodologie de l'écrit (structuration : forme et fond).
- Analyse de textes transmissibles aux autorités compétentes (propositions ou décisions).

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Travaux à partir de rapports anonymés produits dans le cadre des missions, en annotant éventuellement les parties qui posent problème.
- Questionnaire diagnostic dûment rempli support à la formation.

## INTERVENANTS

- **Formateur L. MIOR**
- **Psychosociologue**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Manager son établissement dans un environnement complexe

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Dirigeants d'établissements à caractère sanitaire et social.**

## PRÉ REQUIS

- Expérience de management d'établissements
- S'inscrire dans une démarche de co-expertise et de partage d'expérience pour faire évoluer ses pratiques

Dans un contexte exigeant qui réinterroge des modes de fonctionnement historiques, les structures sociales sont au cœur des complexités. Directement impactées par l'évolution du contexte économique, social et géopolitique elles sont amenées à repenser leurs modes d'organisation et à revoir les modèles existants.
Vous êtes confrontés à un contexte exigeant nécessitant de repenser des modes de fonctionnement historiques ? Vous identifiez la nécessité de revoir vos modes d'organisation, vos ressources, vos partenariats pour sécuriser le fonctionnement de vos établissements ? Vous accompagnez vos équipes dans ces évolutions structurelles mais également dans des changements de postures ?
Vous vous sentez parfois isolé (e) face à ces problématiques et ressentez le besoin de partager votre vision, vos expériences et de réfléchir avec des pairs comment impulser et accompagner au mieux ces changements ?
Ces ateliers de rencontre entre pairs seront des espaces privilégiés ou vous pourrez prendre du recul, aborder ces sujets, vous enrichir des regards et apports de vos pairs et de l'animateur.
A chaque séance, dans un cadre respectant confidentialité et bienveillance, l'un des participants soumet au groupe un sujet de préoccupation ou un projet pour recueillir des avis, conseils, astuces. Grâce à une démarche d'animation utilisant les principes du Codéveloppement professionnel, méthode structurée de Co apprentissage entre pairs, les participants ressortent avec des pistes de réflexion et d'action et redynamisés par l'énergie et le soutien du groupe.
A cette démarche, l'animateur associe l'apport d'outils, de démarches pratiques en termes de management et de pilotage opérationnel ainsi qu'un partage d'articles, et lectures en ligne sur les sujets de préoccupations du groupe.

## OBJECTIFS

• Déployer ses capacités de direction dans un cadre en mouvance permanente : diriger dans la complexité avec plus d'aisance.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** cycle de 8 séances d'une demi-journée (total 28h)

**COÛT :** 2800€/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

• Action de formation et calendrier ouverts à partir de 8 participants.
• En intra établissement : nous consulter.

• Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : février 2020**

## CONTENUS

• Impulser et accompagner l'évolution de son organisation.
• Renforcer son leadership auprès de son conseil d'administration
• Accompagner ses équipes dans les processus de changement permanent.
• Questionner et actualiser ses pratiques managériales
• Prévenir les Risques Psychosociaux au sein de son établissement.
• Prendre du recul et sortir de l'isolement du dirigeant.
• Développer ses ancrages personnels et organisationnels permettant de piloter dans cet environnement complexe
• Intégrer les dynamiques d'équipes et les nouvelles démarches organisationnelles collaboratives 4.0
• Exercer ses capacités de veille environnementale et managériale

## MOYENS PEDAGOGIQUES

• Approches systémiques et neurosciences du changement organisationnel et individuel.
Utilisation d'outils et de modèles de pilotage opérationnel
• Co-développement professionnel
• Soutien individualisé durant le parcours de formation
• Apports bibliographiques en ligne complétant la démarche de formation.

## INTERVENANTS

**Françoise Genin Borel**
- **Expert co-développement de dirigeants et managers**
- **Expérience de direction**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Projet individualisé/personnalisé : pouvoir d'agir, place des personnes concernées (entre pensée par projet et méthodologie de projet)

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels,
Travailleurs sociaux,
Soignants,
Accompagnants intervenant auprès d'enfants et d'adolescents et d'adultes accueillis en établissement social, médico-social, sanitaire et chargés des diagnostics, élaborations, mises en œuvre, suivis et évaluations de projets individualisés/ personnalisés.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du contexte professionnel.
- Etre motivé et exprimer un intérêt majeur pour la thématique de formation.

Jean-Pierre Boutinet écrivait dans Psychologie des conduites de projet : « Le projet est une façon de se représenter le monde en vue de le changer ou de changer son propre positionnement par rapport au monde ». Le projet n'est donc pas seulement un outil, il privilégie l'anticipation, il oriente, porte, guide.
Penser projet, c'est penser être en éternel changement et « en devenir », aspirer à un ailleurs et un autrement. Dans cette acception, le travailleur social n'installe pas le changement, il s'y greffe. Il ne transforme pas l'autre. Les personnes accueillies sont déjà en projet avant que l'institution ne les rencontre. « L'objectif de toute éducation devrait être de projeter chacun dans l'aventure d'une vie à découvrir, à orienter, à construire. » rappelait Albert Jacquard.
Cette action de formation propose aux bénéficiaires deux étapes interdépendantes pour parvenir à penser puis élaborer avec la personne concernée son projet individualisé, conformément au Décret n° 2004-1274 du 26 novembre 2004 relatif au contrat de séjour ou document individuel de prise en charge et aux recommandations des bonnes pratiques d'ANESM « Les attentes de la personne et le projet personnalisé - Décembre 2008 » :

### Le projet : la pensée par projet

Le risque d'une unique méthodologie de projet ou de pédagogie par objectifs, sans en passer par la pensée par projet, serait la seule mise en opérationnalité d'un programme d'action conçu pour fabriquer un « objet/sujet » tout en obtenant son adhésion. Le centrage sur la production ne pourrait que détourner l'attention portée au processus, au travail du sujet.
La pensée par projet doit permettre aux professionnels, avant de l'opérationnaliser, de questionner leurs postures, leurs intentions, leurs représentations, leur rencontre avec l'autre. La pensée par projet rend alors prioritaire la « parole » des personnes investies dans l'action et le questionnement sur le sens de ce qu'elles font. Le travailleur social n'est alors pas le chef du projet, il en est le garant, garant que ce projet se fonde, sans en détenir ni les réponses, ni les clefs. Ainsi, dans la référence de ce projet, il s'agit de prendre conscience d'en avoir une responsabilité, la mission d'installer des conditions de telle manière que les personnes puissent l'investir pour « être en projet ». La négociation devient centrale ainsi que l'acceptation des conflits. La pensée par projet, c'est la prise en considération, la reconnaissance de l'implication des acteurs qui agissent tous sur le système, chacun depuis sa place. Il y a le projet du travailleur social, de l'institution et celui du bénéficiaire qui se co-construisent.

### La méthodologie de projet

Mise en opérationnalité de la co-construction du projet individualisé avec la personne concernée (et/ou ses responsables légaux) : diagnostic, élaboration, réalisation, évaluation.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

*« Projet individualisé/personnalisé : pouvoir d'agir, place des personnes concernées (entre pensée par projet et méthodologie de projet)*

## MODALITÉS

**DUREE :** 3 jours (21 h)

**COÛT :** 528 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

## OBJECTIFS

- Acquérir une philosophie du projet avant la méthodologie de projet.
- Connaître les cadres légaux et réglementaires du projet individualisé/ personnalisé.
- Appréhender les liens et articulations entre les projets dans un ESSMS.
- Maîtriser la méthodologie de diagnostic, de conception et co-construction, de mise en œuvre et d'évaluation de projets individualisés/ personnalisés.
- Savoir prendre en compte des attentes et des habitudes de la personne dans son projet.

## CONTENUS

- Philosophie du projet.
- Les cadres légaux et réglementaires du projet individualisé/ personnalisé et les recommandations de l'ANESM.
- Les liens et articulations entre projet individualisé/personnalisé, projet institutionnel, de service, contrats de séjour, DIPEC, projet de vie, et qualité de prestations.
- La méthodologie de diagnostic, de conception et co-construction, de mise en œuvre et d'évaluation de projets individualisés/ personnalisés.
- La question de la vie en collectivité et la personnalisation du projet.
- La prise en compte des attentes et des habitudes de la personne (et de son entourage) dans son projet individualisé/ personnalisé.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés) .
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Mise en processus élaboratif personnel et collectif autour d'analyse de situations réelles.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances).
- Supports audio-visuels.

## INTERVENANTS

- **Formateur consultant, B. BEKHALED**
- **Médecin psychiatre**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur (Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Travail en réseau et partenariat dans le secteur social et médico-social

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Directeurs,**
**Directeurs adjoints,**
**Chefs de service,**
**Educateurs spécialisés,**
**Dirigeants et cadres d'association gestionnaire.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du secteur d'intervention et des pratiques professionnelles auprès du public accueilli.
- Expérience professionnelle dans ce secteur d'intervention.

La loi n°2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, confortée par la loi n°2005-102 et la loi HPST du 21 juillet 2009, marque la volonté explicite des pouvoirs publics de favoriser le développement des réseaux et partenariats en leur accordant une légitimité accrue. Ces derniers devraient permettre de favoriser la coordination et la complémentarité des différents opérateurs afin de garantir une continuité dans l'accompagnement de l'usager.
Réseau et partenariat sont des concepts qui fonctionnent dans des contextes extrêmement variés et complexes. Dans le champ du travail social et médico-social le « Travail en réseau et partenariat » repose sur les notions de valeurs partagées qui sont traduites de manière formelle par des chartes, ou, dans une forme plus élaborée, sur la notion d'opérationnalité, traduite par des contrats ou conventions. Ce partenariat opératoire peut être spontané ou imposé par un dispositif légal ou une commande relevant des politiques publiques. Mais dans tous les cas, ils se conjuguent dans la complémentarité. Le premier développe une logique d'acteur par une recherche de l'innovation « adaptée au besoin », le second s'inscrit dans une logique institutionnelle qui élabore des méthodologies d'intervention visant la transversalité des situations.
Les finalités de la formation « Travail en réseau et partenariat » proposée ici, s'expriment en termes d'innovation, de complémentarité, de coordination, d'actions transversales et de réactivité. Aussi, son fonctionnement s'articule sur une démarche rigoureuse de type « démarche projet » qui développe chez les participants un accroissement des savoirs faire méthodologiques.

## OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux, les conditions de réalisation, les étapes d'un partenariat technique et institutionnel sur un territoire.
- Initier les équipes d'encadrement au travail en réseau et à la coopération entre établissements, services, associations.
- Identifier les partenaires pertinents pour se développer et garantir un meilleur accompagnement des usagers.
- S'approprier des outils et une méthodologie permettant de développer des partenariats.

## CONTENUS

**1. Rapprochements entre associations, établissements ou services : quels enjeux ?**
coopération, partenariat, réseau : quelles distinctions ?
- le cadre juridique de la coopération dans le secteur social et médico-social.
- les enjeux stratégiques : pourquoi coopérer ?
- la place du projet associatif et du projet d'établissement dans le cadre d'une coopération.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 4 jours (28 h)

**COÛT :** 704 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires.

La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 27 et 28/04/2020 + 04 et 05/06/2020**

- prendre en compte les aspects humains du rapprochement : place des usagers, des familles, des professionnels.

**2. Identifier les modes de coopération envisageables**

- cerner les différentes formes du « réseau » : formel, informel…
- identifier les différentes modalités du rapprochement : simple contrat/convention, Groupement de Coopération Sociale ou Médico-Sociale (GCSMS), fusion…
- réaliser un état des lieux sur son territoire : quels réseaux existants, quels partenariats envisageables, quels besoins des usagers ?
- étude de cas : analyse de différentes modalités de coopération (les impacts sur la gouvernance, les impacts financiers…).

**3. Intégrer sa structure dans les réseaux et le développement de partenariats :**

- définir une stratégie pertinente sur son territoire.
- savoir valoriser un diagnostic de territoire, à partir d'une thématique donnée, identifier les partenariats possibles.
- préciser les objectifs et modalités de coopération et mutualisation.
- impliquer ses équipes dans la mise en œuvre du projet de coopération.
- communiquer sur les réalisations : mettre en avant sa spécificité face aux autorités administratives : appels à projets, évaluations…
- mise en application individuelle: Elaboration, par chaque participant, de la carte du partenariat existant dans sa localité. A partir d'une matrice « besoins internes / compétences mobilisées », identifier les besoins peu ou mal pourvus localement.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Supports audio-visuels.
- Mise en processus élaboratif personnel et collectif autour d'analyse de situations réelles.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances).

## INTERVENANTS

- **B. BEKHALED, sociologue**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Accompagner les adultes vieillissants en situation de handicap

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels, Travailleurs sociaux, Soignants, Accompagnants intervenants auprès de personnes en situation de handicap vieillissantes et accueillies en structures d'hébergement sociales, médico-sociales et/ou sanitaires.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du contexte professionnel.
- Etre motivé et exprimer un intérêt majeur pour la thématique de formation.

Alors que le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement entrera en vigueur au 1er janvier 2016, pour une mise en oeuvre définitive à la fin de l'année, la question du vieillissement et/ou l'allongement de la durée de vie en institution se pose de plus en plus précisément pour les professionnels accompagnants, en établissements spécialisés, comme à domicile.
L'accroissement des besoins de santé et de prises en charge de plus en plus spécifiques, constituent en effet un problème complexe pour les équipes éducatives et soignantes, tant au niveau de leurs connaissances et des compétences à acquérir, que des nouvelles modalités d'accompagnements et de soins, renforçant ainsi toujours plus la personnalisation des prises en charge.
Le maintien de l'autonomie, le respect des choix des personnes, la prise en compte de leurs parcours de vie et de l'environnement, l'accompagnement à la perte de leurs acquis dépendent grandement aujourd'hui d'ajustements efficients, réfléchis et évaluables, mais aussi éthiques, des accompagnements en institution, comme à domicile.
Ces changements multidimensionnels nécessitent alors aujourd'hui, pour les personnels engagés, l'acquisition de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences visant à favoriser des pratiques de soins, comme des postures de bientraitance, au plus proche du respect des besoins et de la dignité des personnes vieillissantes accueillies.

## OBJECTIFS

- Appréhender les processus du vieillissement au niveau biologique, psychologique, cognitif, psychosocial et psychopathologique.
- Prendre en compte les facteurs socioculturels dans le vieillissement des personnes en situation de handicap.
- Apprendre à repérer les indicateurs et indices des mécanismes adaptatifs et des pertes liées au vieillissement des personnes accueillies pour adapter l'accompagnement.
- Savoir évaluer et prendre en compte les besoins, les capacités et les souhaits de la personne vieillissante en situation de handicap pour ajuster son projet personnalisé.
- Adopter des postures et des pratiques d'accompagnement bienveillantes, entre maintien des acquis et pertes de capacités, répondant aux besoins biologiques, psychologiques, cognitifs et psychosociaux des personnes.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 3 jours (21 h)

**COÛT :** 528 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES :**
**26 + 27/03/2020 + 03/04/2020**

## CONTENUS

- L'accompagnement au vieillissement des personnes en situation de handicap dans le cadre réglementaire.
- Le processus de vieillissement et les risques d'altération des fonctions cognitives, psychologiques et affectives, sociales.
- Le vieillissement des personnes en situation de handicap, quelles particularités ?
- Accompagnement des personnes vieillissantes en situation de handicap accueillies en structures de vie, de la connaissance à une pratique, de la réflexivité à la bientraitance.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Mise en processus élaboratif personnel et collectif autour d'analyse de situations réelles.

## INTERVENANTS

- **Formateur**
- **Docteur gériatre**
- **Docteur psychiatre**
- **F. Richard, psychologue**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Accompagner les troubles du comportement chez les enfants et adolescents

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels,**
**Travailleurs sociaux,**
**Soignants,**
**Accompagnants intervenant auprès d'enfants et d'adolescents présentant des troubles plus ou moins graves du comportement et de la conduite, et/ou des troubles psychiques en institution.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du secteur d'intervention et des pratiques professionnelles auprès du public accueilli.

Les professionnels du secteur social et médico-social sont aujourd'hui de plus en plus confrontés à l'accueil et l'accompagnement d'enfants et d'adolescents manifestant des troubles du comportement toujours plus énigmatiques, troublants, envahissants.
Malgré une formation initiale et des postures empreintes de grande empathie, ils sont parfois déstabilisés par l'expression de symptômes de grande souffrance chez certains de ces enfants et adolescents, et dans l'incapacité de les comprendre et d'y répondre au mieux.
Prenant conscience d'une véritable mutation des modes relationnels, les professionnels ont besoin d'acquérir ou requestionner leurs connaissances et/ou leurs représentations des troubles du comportement, pour ajuster des pratiques et réponses structurantes et bienveillantes à l'expression de causes multifactorielles (traumatisme, carences affectives ou éducatives, désagrégation familiale, maltraitance, milieu socioculturel difficile, troubles pathologiques, mécanismes de défenses...) de ces enfants et adolescents souvent enfermés dans un phénomène de répétition.
Winnicott écrivait déjà en 1956 dans son article fondateur « la tendance antisociale » que les conduites qu'il nommait antisociales de ces enfants et adolescents sont, contrairement à leurs manifestations parfois violentes, un message d'espoir et de demande d'aide à leur environnement pour qu'il s'organise afin de supporter leurs comportements agressifs, de prévenir ou de réparer les conséquences de leur destructivité, de tolérer leur attitude en attendant de trouver, ou retrouver l'objet de leur mieux être.

## OBJECTIFS

- Appréhender les troubles du comportement de l'enfance à l'adolescence, pour ajuster une pratique efficiente et bienveillante.
- Connaître et comprendre l'origine des troubles du comportement et de la conduite, leurs structurations, leurs manifestations, leurs significations, et les facteurs aggravants.
- Construire des pratiques adaptées et des postures bienveillantes, pour répondre à ces manifestations et améliorer la qualité des accompagnements socio-éducatifs.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

*Accompagner les troubles du comportement chez les enfants et adolescents*

## MODALITÉS

**DUREE :** 3 jours (21 h)

**COÛT :** 528 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 04/05/2020 + 18 et 19/05/2020**

## CONTENUS

- Connaissances cliniques des troubles du comportement de l'enfance à l'adolescence.
- La construction identitaire des enfants et adolescents présentant des troubles du comportement.
- Les troubles et manifestations de la conduite et de l'humeur : agressivité, violence, conduites déviantes et conduites à risques.
- Psychopathologie des troubles du comportement.
- Des pratiques d'accompagnements individuels et collectifs.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Mise en processus élaboratif personnel et collectif autour d'analyse de situations réelles.
- Supports audio-visuels.

## INTERVENANTS

- **E. Afriyie, formateur expert**
- **Psychologue clinicien**
- **Psychologue cognitiviste**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur (Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Adoption : de l'agrément des familles adoptantes à l'accompagnement du processus d'adoption

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels, bénévoles, intervenant auprès de familles adoptives**

## PRÉ REQUIS

- Etre concerné par cette thématique

Le contexte général de l'adoption internationale en France aujourd'hui est marqué par un nombre d'adoptions réalisées en forte baisse, alors que le nombre de familles qui sont en attente d'adoption reste stable. Au niveau national également, l'adoption d'enfants nés en France reste très limitée et varie fortement d'un département à l'autre. En conséquence, les enfants pouvant être adoptés sont moins nombreux et leur profil a évolué vers des « besoins spécifiques » dont les candidats à l'adoption n'ont pas toujours connaissance.

A ce contexte, s'ajoute aussi un certain nombre de controverses liées aux questions de la filiation qui mettent en évidence les enjeux qui traversent l'évolution des modèles familiaux en questionnant les critères définissant la parentalité: filiation biologique, juridique, sociale et psychique.

Procédure d'agrément, accompagnement aux divers temps de l'itinéraire : aux professionnels des secteurs judiciaire, administratif, éducatif ou soignant incombe une grande responsabilité . Il s'agit de prendre en compte les particularités de l'adoption sans que celle-ci devienne le filtre à travers lequel tout acte et tout événement seraient interprétés.

Cette formation vise à mettre à jour les connaissances au vue de l'évolution de l'adoption tant nationale qu'internationale ces dernières années.

## OBJECTIFS

- Actualiser et re-situer le cadre législatif en matière d'adoption.
- Comprendre les besoins spécifiques des enfants adoptés tout au long de leur développement
- Adapter les pratiques d'évaluation en vue d'agrément vis-à-vis des candidats à l'adoption, et des pratiques d'accompagnement
- Mieux appréhender les situations vécues par les adoptés et les adoptants en favorisant l'émergence d'une perception commune transdisciplinaire.
- S'inscrire dans une perspective de prévention des difficultés tout au long du processus du « faire famille ».

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

*“ Adoption : de l’agrément des familles adoptantes à l’accompagnement du processus d’adoption*

## MODALITÉS

**DUREE :** 3 jours (21 h)

**COÛT :** 528 €/pers

**LIEU :** A l’Institut Saint-Laurent

• Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
• En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l’établissement demandeur.
• Un devis est proposé à partir d’un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d’intervention/jour).
• Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commandi- taires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 08 et 09/06/2020 + 22/06/2020**

## CONTENUS

• Etat des lieux de l’adoption, profil des enfants proposés aujourd’hui à l’adoption, rappel de la législation en vigueur et perspectives
• La question des « échecs d’adoption » : définition et mesure du phénomène,
• Le processus du « faire famille »dans la parentalité adoptive , caractéristiques et enjeux liés à la diversité des modèles familiaux, rappel des notions d’attachement
• Prévenir les risques d’échec : points de vigilence au cours des différentes phases de la procédure d’adoption , formes et contenus des préparations des adoptants, la question du renouvellement de l’agrément
• Du statut de pupilles de l’Etat à la notion de “délaissement”, perspectives et enjeux pour les pratiques d’évaluation
• Les rapports d’évaluation : entretien, synthèse écrite, aide à la décision
• Les pratiques d’accompagnement en matière d’adoption, besoins des enfants et soutien à la parentalité, étapes de la vie familiale et du développement de l’enfant et enjeux au regard de l’adoption
• La recherche des origines , une étape à accompagner
• Le partenariat dans l’accompagnement des familles adoptives

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques inter-actifs. Réflexion à partir d’exemples issus de la pratique des participants ou de l’intervenant
- Supports audio et vidéo relatifs à des témoignages de jeunes adoptés et de couples adoptants tirés de l’étude conduite par l’intervenante sur les échecs de l’adoption.
- Illustration par l’apport d’expériences très diversifiées en pratique d’accompagnements des familles adoptantes : pratiques collectives, animation de groupe, soutien individuel, à tître préventif ou lorsque les difficultés sont là.

## INTERVENANTS

**Sylvie POIZAT, Ingénieure pédagogique Formatrice et Consultante en conduite de projet et analyse de la pratique.**
**Co-auteur de l’étude et ouvrage « L’adoption, des difficultés à faire famille au processus d’affiliation symbolique »**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d’auteur (Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " De la prévention des maltraitances à la promotion de la bientraitance en ESSMS

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Directeurs,**
**Chefs de service d'établissement ou d'association gestionnaire,**
**Salariés,**
**Intervenants sociaux et soignants,**
**IRP du secteur social et médico-social.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du contexte professionnel.
- Etre motivé et exprimer un intérêt majeur pour la thématique de formation.

Dès 1997, le secteur des personnes âgées a initié la question de l'amélioration de la qualité de la prise en charge de la personne âgée favorisant une prévention accrue des risques. La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a posé clairement le respect du droit des personnes accueillies dans tous les établissements sociaux et médico-sociaux, et de leurs libertés, venant grandement contribuer à la prévention des risques de maltraitance en institution.
La création de l'Agence Nationale de l'Evaluation Sociale et Médico-sociale (ANESM) a marqué la volonté des pouvoirs publics d'accompagner les établissements et services dans des démarches d'amélioration continue de la qualité, de promotion de la bientraitance et des bonnes pratiques dans les établissements d'accueil. La Loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a conforté le respect des droits des usagers par l'instauration d'un processus d'évaluation individuelle sur la base des besoins exprimés par la personne.
Aussi, si la prévention des risques de maltraitance et la promotion de la bientraitance sont aujourd'hui devenues la préoccupation majeure des ESSMS, les notions et acceptations de maltraitance, sous toutes ses formes, active ou passive, institutionnelle, et de bientraitance, appellent encore les professionnels praticiens à être mieux comprises, intégrées pour mieux les mettre en œuvre et les évaluer, tant aux niveaux théoriques, éthiques que pratiques, dans l'intérêt supérieur des personnes vulnérables.
Il s'agira alors dans cette session de formation d'aborder, au travers des recommandations des bonnes pratiques d'ANESM, les approches notionnelles, conceptuelles et opérationnelles des préventions de la maltraitance et de la promotion de la bientraitance comme axes centraux de la qualité d'accueil et d'accompagnement des usagers.

## OBJECTIFS

- Appréhender les concepts, notions, enjeux et impacts liés à la maltraitance et à la bientraitance.
- Savoir repérer et prévenir les différentes formes de maltraitance dans l'institution et en dehors de l'institution.
- Savoir identifier les facteurs, qu'ils soient, conjoncturels, structurels, institutionnels et/ou personnels, pouvant produire de la maltraitance.
- Construire et mettre en œuvre une procédure d'amélioration de la qualité pour la bientraitance.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

*« De la prévention des maltraitances à la promotion de la bientraitance en ESSMS*

## MODALITÉS

**DUREE :** 3 jours (21 h)

**COÛT :** 528 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 08+15+22/06/2020**

## CONTENUS

- Approches théoriques des formes et risques de maltraitance.
- La maltraitance d'un point de vue juridique, règlementaire, éthique et de l'ANESM.
- La promotion de la bientraitance, définition et principes éthiques.
- Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM, dans le respect de l'usager et de ses droits.
- La bientraitance : mise en œuvre et modes d'action dans la conduite des projets individualisés et dans l'accompagnement quotidien des personnes accueillies.
- L'évaluation de la bientraitance : critères et indicateurs d'évaluation des pratiques professionnelles dans le projet d'établissement, les projets individualisés et dans l'accompagnement des personnes accueillies.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).

## INTERVENANTS

- **Psychosociologue**
- **Formateur Y. REVELLIN**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur (Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " De la maladie au handicap psychique : l'accompagnement des personnes dans une dynamique de rétablissement

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels,**
**Travailleurs sociaux,**
**Soignants,**
**Accompagnants intervenant auprès de personnes en situation de handicap mental, intellectuel et de maladie mentale, psychique et troubles associés.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du secteur d'intervention et des pratiques professionnelles auprès du public accueilli.
- Etre motivé et exprimer un intérêt majeur pour la thématique de formation.

Si la Loi n°75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées avait défini, il y a 4 décennies, le handicap, en son sens le plus général, comme « un désavantage, une infériorité non spécifique, mais dépendante de l'environnement », la Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et ses Décrets successifs, est venue apporter une définition du handicap soulignant la situation de désavantage: « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant».
Ainsi, dans ce changement sémantique et conceptuel, les typologies et nomenclatures des handicaps ont progressivement vu apparaître, au cours de leurs multiples requestionnements, la notion inédite de handicap psychique, résultante de maladies dites mentales ou de pathologies neurologiques souvent acquises.
Au même moment, les institutions éducatives et médico-sociales se sont vues accueillir de plus en plus de publics atteints de troubles psychiques parfois sévères, alors que leurs professionnels formés à la prise en charge de types de handicaps plus homogènes se confrontaient, à l'instar des désorganisations psychiques des personnes accueillies, avec beaucoup de difficultés, voire de souffrance, face aux comportements dysharmoniques, énigmatiques, parfois violents, en lien avec la maladie mentale.

## OBJECTIFS

- Appréhender les notions de handicaps et de troubles mentaux pour adapter des pratiques et des postures efficientes dans l'accompagnement des personnes accueillies.
- Observer et comprendre les besoins spécifiques liés aux types de handicaps et de troubles psychiques pour proposer des réponses bienveillantes, éthiques, appropriées et authentiques.
- Questionner les compétences mobilisables.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DURÉE :** 2 jours (14 h)

**COÛT :** 352 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 03 et 04/02/2020 ou 09 et 10/04/2020**

## CONTENUS

- Mise en lien des pratiques quotidiennes avec le cadre légal, réglementaire et les classifications en vigueur.
- Approches cliniques et théoriques des handicaps mentaux, intellectuels et des troubles psychiques.
- Notions psychopathologiques des troubles et souffrances psychiques
- Quels accompagnements éducatifs spécifiques des personnes souffrant de maladie psychique ?

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes ; méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés) ; approche démonstrative autour du triptyque démonstration/expérimentation/reformulation ; approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Mise en processus élaboratif personnel et collectif.
- Apports bibliographiques complétant la démarche de formation.

## INTERVENANTS

- **Médecin psychiatre**
- **C. Clément, directeur d'établissement**
- **Formateur**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Enfants avec Autisme ou Troubles du spectre autistique (TSA) : Approche des dispositifs de l'éducation structurée et des stratégies de communication

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels,
Travailleurs sociaux,
Soignants,
Accompagnants intervenant auprès d'enfants, d'adolescents et/ou d'adultes atteints de TSA,
ou de TED.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du secteur d'intervention et des pratiques professionnelles auprès du public accueilli.

Le 3ème plan national autisme (2013-2017) rappelle que « l'autisme est un trouble neuro-développemental entraînant différents types de déficiences, très variables d'une personne à l'autre, et nécessite des réponses adaptées et individualisées (…), caractérisé par des altérations graves du développement dans les trois domaines suivants : communication verbale et non verbale, interactions sociales et comportements, intérêts et activités qui sont restreints et stéréotypés ».
De nombreuses études scientifiques attestent aujourd'hui de l'efficacité des prises en charge précoces des personnes atteintes de troubles du spectre autistique (troubles autistiques, Syndrome d'Asperger ou TED-ns) à partir d'approches éducatives structurées, comportementales, cognitives et/ou basées sur le développement de la personne autiste, afin de réduire les problèmes de comportements et améliorer, autant que faire ce peut, la communication, les apprentissages et les comportements sociaux.

Un des enjeu du 3ème plan national autisme est aujourd'hui de continuer à former les travailleurs sociaux et les professionnels du secteur social et médico-social, au regard des approches recommandées par la HAS et l'ANESM et visant à consolider les connaissances des professionnels et intervenants sur l'autisme et sur le fonctionnement des personnes atteintes de TSA ; de repérer les particularités de chaque personne atteinte de TSA pour mieux observer, analyser et individualiser l'accompagnement ; de mieux envisager et conduire des dispositifs d'éducation structurée ; de construire et améliorer des moyens de communication adaptés aux personnes atteintes de TSA par l'utilisation d'outils de communication alternatifs ; et enfin de pouvoir analyser et prévenir les comportements problématiques.

## OBJECTIFS

- Appréhender et mieux connaître les TSA (ou encore Troubles envahissants du développement TED) au regard des contextes théoriques, médicaux (génétiques, biologiques, anatomiques) historiques, et didactiques professionnels.
- Découvrir les dispositifs de l'éducation structurée.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 2 jours (14 h)

**COÛT :** 352 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 06 + 07/04/2020**

## CONTENUS

- Approches des symptômes spécifiques des TSA affectant les trois domaines : communication/langage, interactions sociales et comportement…
- Les Troubles Envahissants du Développement (autisme, syndrome d'Asperger, Trouble Envahissant du Développement non spécifié, syndrome de Rett).
- Sensibilisation à l'approche de l'Education structurée comme pratiques d'interventions novatrices (les principes, les références théoriques, les principes de base autour de la structuration de l'espace et du temps, de l'apprentissage, de la communication adaptée, et présentation des interventions les plus utilisées : PECS « Picture Exchange Communication System », thérapies cognivo-comportementales, Programme ABA Applied Behavioral Analysis, analyse appliquée du comportement, Verbal Behavior, comportement verbal, ou encore dispositif TEACCH Treatment and Education of Autistic and related Communication handicapped CHildren », traitement et éducation des enfants autistes ou atteints de troubles de la communication associés…).

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances).
- Expérimentations de méthodes de communication et d'accompagnements éducatifs.
- Supports audio-visuels.

## INTERVENANTS

- **Magali Villard, formatrice spécialiste**
- **Médecin psychiatre**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur (Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# “ Agents de service et d'entretien en ESSMS, fonction périphérique au cœur de la vie institutionnelle

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels, Agents de service et d'entretien du secteur social et médico-social.**

## PRÉ REQUIS

- Occuper ou avoir occupé des activités professionnelles relevant de la thématique de formation.

Les réformes successives du travail social ont vu l'émergence de nouvelles certifications issues des Avenants 284 et 285 du 8 Juillet 2003 de la Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966, pour les surveillants de nuit qualifiés et les maîtres(sses) de maison.
Mais, qu'en est-il de la spécificité des agents de service et d'entretien, ne relevant pas directement de ces nouvelles certifications, mais œuvrant, au quotidien, dans les structures sanitaires, sociales et médico-sociales pour participer, de leur place, à la qualité de l'accueil, au bien être et au confort des usagers ou patients, enfants, adolescents ou adultes ? Qu'en est-il, en effet, de leur fonction particulière aux côtés, ou auprès d'eux, dans des moments parfois furtifs et d'autres bien plus substantiels, souvent bien précieux, en terme de rencontre, d'aide, de relation, parfois de confidences, voire de projections ou d'identifications ? N'est-il pas rare de voir, dans le quotidien des structures d'accueil, un agent de service ou d'entretien en compagnie d'un résident, s'il n'a pas été, à d'autres moments, « missionné » pour l'accompagner ?
Alors, si au quotidien, l'agent de service ou d'entretien doit s'adapter à ses missions principales, assurer l'entretien, le nettoyage et la désinfection des locaux et des chambres en conformité avec les protocoles en vigueur, il est de plus en plus souvent amené à participer à l'activité hôtelière, à l'aide à la prise de repas, à des activités médiatrices, ou encore, à établir et entretenir une relation adaptée aux usagers, aux familles, aux accompagnants, aux équipes éducatives et soignantes.
Tout en gardant une place périphérique, l'agent de service ou d'entretien se trouve au cœur de la vie institutionnelle des usagers.
Tout en gardant cette place, et au-delà de ses missions premières, l'agent de service ou d'entretien a besoin, pour mieux situer ses actions dans une institution au service de personnes en situation de handicap ou vulnérables, de pouvoir clarifier les rôles, fonctions et compétences de chacun, de développer la dimension relationnelle dans le contact avec les personnes accueillies au quotidien, de participer à la vie institutionnelle, et de percevoir la spécificité de son rôle dans le projet d'établissement.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

*“ Agents de service et d’entretien en ESSMS, fonction périphérique au cœur de la vie institutionnelle*

## MODALITÉS

**DUREE :** 4 jours (28 h)

**COÛT :** 704 €/pers

**LIEU :** A l’Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l’établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d’un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d’intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 11 et 12/06/2020 et 22 et 23/06/2020**

## OBJECTIFS

- Rôles et fonctions de l’agent de service ou d’entretien dans une institution qui accueille du public en situation de handicap ou vulnérable.
- Prendre conscience et développer sa fonction d’adulte responsable et la dimension éducative et/ou sociale de son action.
- Mieux appréhender l’importance des tâches techniques dans l’action auprès des usagers.
- Savoir intervenir, de sa place, dans des situations d’urgence.
- Identifier sa place dans l’équipe pluridisciplinaire, développer les capacités à travailler en équipe et à communiquer.

## CONTENUS

- Assurer les conditions d’accueil et de confort des usagers.
- Assurer l’hygiène et la sécurité des usagers et de leurs biens et des locaux.
- Intervenir en situation d’urgence et de tension.
- Contribuer à la qualité et l’adaptation du cadre de vie.
- Animer un espace dédié à une activité technique.
- Savoir communiquer ses observations.
- Concilier vie professionnelle et vie privée.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l’expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Mise en processus élaboratif personnel et collectif autour d’analyse de situations réelles.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances).
- Supports audio-visuels.

## INTERVENANTS

- **C. GIBAUD, psychologue et formatrice**
- **M. VARTORE, formatrice**
- **F. DE RE, formateur**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d’auteur (Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Animation du quotidien, entre collectif et accompagnement personnalisé

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels, Travailleurs sociaux, Soignants, Accompagnants intervenant dans des structures d'hébergement sociales, médico-sociales et/ou sanitaires.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du contexte professionnel.
- Etre motivé et exprimer un intérêt majeur pour la thématique de formation.

Le quotidien, tout le monde semble pouvoir en dire quelque chose, puisqu'il touche communément et "simplement" tout le monde, mais au delà d'une première acception familière, ordinaire, qu'en est-il réellement, profondément, quelle seconde représentation, repensée, revisitée renvoie-t-il, pour tous, pour chacun ?

S'il est d'abord ce qui revient, toujours, de manière répétitive créant sa banalité, sa monotonie et que l'on finirait par oublier, par ne plus voir, une image peut-être alors bien difficile à regarder, à s'intéresser !!! Mais au delà de cette "image arrêtée", qu'en est-il vraiment ?

Le quotidien est ce qui se fait et qui revient chaque jour. Ne serait-ce ainsi qu'un continuum qui apporterait une impression de banalité, d'ennui, d'insignifiance et de monotonie... Mais ne serait-il pas aussi monotone parce qu'il devient répétitif, donc finalement "sans relief".

Le quotidien, c'est l'ordinaire, "l'infra-ordinaire" même disait Georges PEREC en opposition à l'extraordinaire, à l'évènementiel, à quelque chose qui se remarque, qui se démarque du monde commun et sans vague, de ces "petit faits insignifiants et délicieux qui forment le fond même, la trame de l'existence"(1).

Mais le quotidien est-il alors inévitablement impensable, puisque justement inévitable ? Ne produit-il que de la "non-interrogation", de l'anesthésie (2), un poids insoutenable par sa banalité, insupportable pour être "volontairement conscient" ?

Il semble pourtant évident que l'idée du quotidien n'est pas si "simple et arrêtée", dans une pensée qui ne serait que binaire... Le quotidien est justement paradoxal, "multi-paradoxal" même : il est tout, alors qu'il ne représenterait, dans une conscience commune, rien !

Il est à portée de mains et pourtant inatteignable, il est à la fois rassurant par ses répétitions et sa routine organisée, à même de répondre, souvent de manière tout à fait inconsciente, à de multiples fins, et le désordre de part la disparité des différents actes et choses que l'on fait dans la vie quotidienne.

Il se trouverait alors impensable tout en méritant, à tout moment d'être pensé, exploré, cela même parce qu'il est justement "ce qu'il y a de plus difficile à découvrir" (3), comme une idée de se confronter à de l'évènement dans le vif du sujet, le quotidien (!), et parce qu'il serait un levier essentiel pour évoquer la réalité, la vie.

Alors après cette réflexion, le quotidien n'est donc certainement pas "ce ou ces petits riens". Il est beaucoup plus ! Peut-être tout !

Tous les travailleurs sociaux, les soignants, les accompagnants plongés avec les usagers dans ce quotidien, évoquent spontanément, peut-être trop spontanément, comme pour s'en persuader, qu'il est la base de leurs actions éducatives, soignantes et de leurs rencontres.

Mais, ils évoquent aussi en même temps, son poids, ses tâches matérielles, ses contraintes, sa routine, comme s'il devenait au fil du temps peu valorisant, pour s'opposer finalement au travail éducatif, aux actes soignants, aux choses que l'on remarque, que l'on peut pointer, elles seules, valorisantes et dynamiques.

Mais le quotidien n'enveloppe-t-il pas tout ? Le travail éducatif pourrait-il sortir, "s'évader" du quotidien ?

De quoi pouvons-nous avoir peur, à vouloir cliver quotidien et travail éducatif ? La routine serait-elle une

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 3 jours (21 h)

**COÛT :** 528 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 08, 09 et 10/04/2020**

---

*(1) Guy de MAUPASSANT - "La Petite Roque Mademoiselle Perle" - Recueil 1886*
*(2) Georges PEREC - "L'infra-ordinaire" - La Librairie du XXème siècle - Seuil Paris1989*
*(3) Maurice BLANCHOT - "L'entretien (infini" - Gallimard Paris 1969*
*(4) Joseph ROUZEL - "Le travail d'éducateur spécialisé" - Dunod Paris 2000*
*(5) Georges PEREC - "L'infra-ordinaire" - La Librairie du XXème siècle - Seuil 1989*
*(6) Joseph ROUZEL - "Le travail d'éducateur spécialisé" - Dunod Paris 2000*

maladie contagieuse, honteuse, mortifère ? N'est-ce pas un travail de distanciation qui permettrait d'évaluer réellement le quotidien comme support de la relation, comme tissu conjonctif de la rencontre, et de la vie. Le quotidien dans la pratique éducative et soignante n'est-il pas "logiquement" le travail éducatif et de soin ?
Le quotidien n'est pas à nier car même si "il est ce qui se répète - cette répétition permet justement le hasard, l'inhabituel" (4) il est ainsi un lieu de l'ordinaire mais aussi le lieu de l'imprévu et de l'extraordinaire, un espace, l'espace de vie.
Alors malgré la routine, l'usure qui "guette", le poids du quotidien, cela appelle à s'y arrêter, à aller questionner "les petites cuillères" (5) du travail médico-éducatif pour mieux l'appréhender comme la plus grande partie de la vie, aux fonctions parfois implicites mais essentielles : fonction de trame, de contenant qui organise des repères silencieux, "instituant et sécurisant" (6) ; espace de temporalité, de vie et de lieux connus, reconnus et suffisamment familiers pour inscrire les trois notions inséparables de l'inconscient de l'homme : une sécurité physique, une maison, un bien être affectif et social ; espace de lien avec des moments forts et des moments moins forts, que le quotidien relie pour fabriquer un tissu conjonctif, à même d'y inscrire les projets personnalisés des personnes accueillies.

## OBJECTIFS

- Appréhender le quotidien comme outil dynamique de l'accompagnement et un tissu conjonctif de la relation individuelle et collective.
- Envisager le quotidien comme socle à la personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement.
- De la banalité du quotidien au développement de l'autonomie et au respect des droits des usagers.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Mise en processus élaboratif personnel et collectif autour d'analyse de situations réelles.

## INTERVENANTS

- **Formateur E. AFRIYIE**
- **Docteur en anthropologie**
- **Psychosociologue**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur (Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Du travail social avec les groupes au développement social local

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Tout professionnel du social, de la santé ou de l'animation ayant un projet d'action collective**
**Encadrants du secteur médico-social en charge d'accompagner des équipes dans le cadre d'un ou des projets.**

## PRÉ REQUIS

- Travailleurs sociaux, assistants sociaux, éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale, puéricultrices, cadres intermédiaires souhaitant réactualiser des compétences de base avant de développer ce type d'approche.

Les travailleurs sociaux sont de plus en plus encouragés à développer des projets d'intervention collective avec les usagers. Cette forme d'intervention sociale nécessite, cependant, de mobiliser des connaissances et des outils d'intervention propres à cette démarche.

Cette formation visera à préciser les différents modèles d'intervention et leurs enjeux et de permettre une approche transversale des caractéristiques de territoire.

## OBJECTIFS

- Situer le DSL au sein des pratiques professionnelles en travail social
- Identifier les différentes formes de mise en oeuvre du DSL
- S'approprier la méthodologie de projet en repérant les craintes, les difficultés, les freins, et surtout les ressources, pour chaque étape du processus de conduite de projet
- Réfléchir à la finalité, au sens du DSL en fonction de l'origine des actions (Commande publique/ Initiative de professionnels / Demande des usagers)
- Repérer les protagonistes du DSL et les enjeux liés à la place de chacun

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 4 jours (28 h)

**COÛT :** 704 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
• En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
• Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
• Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commandi- taires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 06 et 07/04/2020 + 16 et 17/04/2020**

## CONTENUS

• Du Travail social avec des groups au développement social local : Définitions, finalité, perspectives.
• Origine du DSL dans le travail social - Repères historiques
• DSL et territoires, approche conceptuelle
• Les grands principes du DSL : diagnostic partagé, différents niveaux d'objectifs négociés, évaluables et évalués
• Méthodologie de conduite de projet dans le DSL :
• Les contraintes et potentialités d'un territoire
• Les ressources à disposition du travailleur social
• Concept d'empowerment, question de mobilisation et participation
• Les enjeux du partenariat dans le DSL, l'ancrage territorial
• Retour réflexif sur l'ensemble de la démarche à partir de la posture du travailleur social

## MOYENS PEDAGOGIQUES

• Apports théoriques et méthodologiques inter-actifs.
• Réflexion à partir d'exemples issus de la pratique des participants ou de l'intervenant (travail social avec des groupes, travail social communautaire, information collective, autres...)

## INTERVENANTS

• **Sylvie POIZAT, Ingénieure pédagogique Formatrice et Consultante en conduite de projet et analyse de la pratique.**
• **Boumédienne BEKHALED**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Faire face aux conflits avec les usagers accueillis en ESSMS

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels,**
**Travailleurs sociaux,**
**Soignants,**
**Accompagnants confrontés à des conflits avec les personnes qu'ils accompagnent.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du secteur d'intervention et des pratiques professionnelles auprès du public accueilli.
- Etre motivé et exprimer un intérêt majeur pour la thématique de formation.

La rencontre et l'accompagnement des résidents, des usagers sont toujours complexes.
L'autre à soi est toujours unique, avec son histoire, son vécu, sa subjectivité, ses propres traumas et conflits internes. Pour Philippe Fabry « Quelle définition pour l'éducation spécialisée » - Février 2008, dans conception et sa pratique, « l'éducation spécialisée s'adresse à l'humain et mobilise chez le professionnel des registres à la fois distincts et reliés que sont le rapport à l'autre, le contexte social où se joue ce rapport, les savoirs mobilisés et le sens de l'action pour les acteurs engagés ». L'intervenant social, l'accompagnant contribuent à prévenir, réduire ou à « résoudre des problèmes sociaux, et toujours singuliers, pour lesquels il n'y a pas de réponse standard, toute prête à appliquer », par antinomie avec les termes de « gestion », de méthodes ou d'opérations…
A chaque fois, l'issue est à chercher, le projet à construire, avec et pour l'autre, dans un engagement, une considération, une responsabilité, une explicitation, des médiations, des collaborations, des mises en mots et en actes, des analyses critiques des missions menées, et parfois, des confrontations. L'accompagnement éducatif demeure un travail exigeant, complexe, « humanisant », engageant, et tellement éloigné d'une simple et réductrice gestion (à distance et désaffectivée) de situations, de conflits, d'émotions, de groupes aussi difficiles soient-ils. Mais pour pouvoir « faire face aux conflits », pour éviter de parler de gestion avec des usagers (la gestion n'appelle qu'à des postures méthodiques, distanciées et neutres face aux effets, en d'autres termes désaffectivées, pour rechercher une efficacité opérationnelle et souvent uniquement momentanée), il est nécessaire que tout intervenant puisse construire une analyse étayée des rapports et enjeux des protagonistes de la relation conflictuelle, pour pouvoir mobiliser des compétences efficientes à la résolution ou l'accompagnement positif du conflit, parfois nécessaires aux états émotionnels convoqués, souvent porteurs de malaise à détecter et retraduire pour continuer l'accompagnement et trouver une issue constructive pour chacun des acteurs.

## OBJECTIFS

- Appréhender les typologies des conflits.
- Différencier conflit, agressivité, incivilité, violence.
- Appréhender le conflit comme un système dynamique, facteur potentiel de changement et d'évolution.
- Comprendre les enjeux stratégiques, conscients et inconscients, émotionnels, de pouvoirs, des acteurs dans les conflits.
- Identifier les conflits de valeurs, d'intérêt, identitaires entre soi et l'autre.
- Repérer les étapes, processus et phases du conflit (nature, émergence de tensions, confrontations…).
- Identifier les positions symétriques ou dissymétriques des acteurs dans le conflit.
- Accompagner le conflit en sécurité, et intervenir de manière efficiente (appréhender les effets immédiats pour éviter le recours à une dimension destructive, trouver une issue positive entre les parties en conflit et/ou réguler le conflit, traiter les causes profondes du conflit…)

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 4 jours (28 h)

**COÛT :** 704 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 05 et 06/02/2020 + 11 et 12/03/2020**

- Identifier les enjeux d'une coopération en équipe pour faire face aux conflits avec l'usager
- Construire un plan d'amélioration continue des résolutions de conflits (capitalisation des postures et actions)

## CONTENUS

- Les typologies des conflits, approches théoriques et psychologiques.
- Les causes et raisons des conflits.
- Le processus et les étapes des conflits.
- Différentes notions : conflit, agressivité, incivilité, violence.
- Le conflit face à la règle, à la loi (le cadre, le règlement, le contrat, la loi, quelles significations dans un conflit, quelles positions face au non respect ?).
- La relation, la communication: les enjeux de la communication non verbale, l'écoute active, la communication non violente, la compréhension et l'apaisement des émotions.
- Le cadre : le règlement, le contrat, la loi, comment les faire respecter ?
- Intervenir face au conflit et à l'acteur, seul et en équipe, les méthodes et dynamiques en confrontation : symétrie et/ou dissymétrie – La contenance plus que la contention.
- La résolution du conflit par la méthode D.E.S.C. (Décrire / Exprimer / Spécifier / Conséquences), outil de communication efficace pour faire face ou résoudre un conflit par un retour à la relation verbale - Méthode préconisée par Sharon A. et Gordon H. Bower (Asserting yourself, 1976).
- La prévention des situations de crise, postures, actions avec les usagers.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'amélioration continue des résolutions de conflits (Capitalisation des postures et actions).

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Analyses de situations problèmes et jeux de rôle.

## INTERVENANTS

- **F. DE RE, formateur**
- **C. GIBAUD, formatrice**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " La place et les rôles du référent dans l'accompagnement de la personne accueillie et dans la conduite du projet personnalisé : entre co-construction et coordination de parcours

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels,
Travailleurs sociaux,
Soignants,
Accompagnants intervenant auprès d'enfants, d'adolescents et/ou d'adultes et en charge de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de projets individualisés.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du secteur d'intervention et des pratiques professionnelles auprès du public accueilli.

Depuis plus de 10 ans, la notion de « référent » de projet individualisé, ou de personne accueillie, a été progressivement instaurée, à défaut parfois d'être formalisée, dans les institutions sociales et médico-sociales, notamment au regard de l'Article D312-59-10 du CASF « La fonction de référent est assurée au sein de l'équipe éducative. Elle favorise pour chaque enfant, adolescent ou jeune adulte accueilli et sa famille la continuité et la cohérence de l'accompagnement. Ses modalités de mise en oeuvre sont prévues par le projet d'établissement » , et du Décret n° 2009-322 du 20 mars 2009 relatif aux obligations des établissements et services accueillant ou accompagnant des personnes handicapées adultes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie énonçant « la mise en place et les missions d'un référent pour chaque personne accompagnée chargé notamment de favoriser la cohérence et la continuité de l'accompagnement », sans réellement toujours en définir le concept, le rôle, la portée ou encore les limites.
Si la fonction de référent doit permettre, à la fois, la réalisation de la personnalisation des projets des personnes accueillies, une fonction de continuité, de coordination et de pivots des actions, jusqu'où le lien privilégié, s'il existe entre le référent et son référé, peut-il ou doit-il aller, entre confiance réciproque, affective, et juste équilibre de la proximité, pour ne jamais basculer dans une interdépendance stérile ou mortifère ?

## OBJECTIFS

- Statut, rôles et fonctions du référent de projets individualisés au regard des textes réglementaires et des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM.
- Acquérir des connaissances, savoirs, savoirs faire, savoirs être et postures dans la fonction de référence et de coordination de parcours.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

*« La place et les rôles du référent dans l'accompagnement de la personne accueillie et dans la conduite du projet personnalisé : entre co-construction et coordination de parcours*

## MODALITÉS

**DUREE :** 2 jours (14 h)

**COÛT :** 352 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 18 et 19/05/2020**

## CONTENUS

- La notion de parcours et la posture de coordination.
- Approches historique, théorique, légale et sociologique de la référence.
- Statut, rôles et fonctions du référent de projet individualisé, de l'accueil, la co-construction du projet, la mise en œuvre, l'accompagnement, le lien avec les autres acteurs, à l'évaluation (co-évaluation) du projet.
- De la différence entre référent de la personne et référent de son projet. Eléments pour une bonne pratique de la référence de projet.
- Les outils du référent et/ou coordinateur de projet (communications, écrits, méthodologies de projets, fiches de suivi, entretiens…).
- Les ressources du territoire, les ressources internes.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Mise en processus élaboratif personnel et collectif autour d'analyse de situations réelles.
- Supports audio-visuels.

## INTERVENANTS

- **B. Dutilleul, formatrice experte**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Le groupe dans l'éducation spécialisée

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels,**
**Travailleurs sociaux,**
**Soignants,**
**Accompagnants du secteur social et médico-social.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du secteur d'intervention et des pratiques professionnelles auprès du public accueilli.

Les dernières lois cadres (2002-2, 2005-102, 2007-293 et 2007-308), ont accentué, tour à tour, la nécessité d'individualiser les projets de chacune des personnes.
Or, nombres d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficultés, ou en situation de handicap sont accueillis et accompagnés en structures collectives. En effet, « bien que s'adressant à des individus au singulier, l'action en éducation spécialisée est le plus souvent médiatisée par une intervention dans, par, et à travers le groupe ».
« A partir du moment où il agit de façon impliquée dans une collectivité éducative, dans un groupe (enfants, adolescents, adultes), partageant des buts et des normes communes, l'intervenant social (comme l'institution) doit s'interroger sur l'organisation du groupe, sur sa position et ses fonctions, (...) » . Jean Michel BAUDE, "Vie Collective" "Théories & Pratiques sociales"- Vuibert - Paris 2002.
Alors, si tant est que le groupe soit un lieu incontournable d'actions sur la personnalité, un lieu de socialisation, de réalisation, d'expression, de rencontre, d'identification et d'intégration des normes... comment pouvoir l'utiliser pour qu'il demeure pertinent dans l'accompagnement au quotidien des personnes accueillies ?
Alors, dans l'éducation spécialisée, le groupe ne doit-il pouvoir être appréhendé et utilisé comme un réel support (privilégié et en lien avec un principe de réalité) à l'accompagnement de chacune des personnes accueillies ?
Il s'agit bien ici de pouvoir s'appuyer sur des références psychosociales pour atteindre progressivement le soutien individualisé des personnes.

## CONTENUS

- Approches conceptuelles et notionnelles du groupe.
- Le fonctionnement groupal de l'appareil psychique.
- Les enjeux psychiques du groupe, entre accomplissement des désirs, réalisation, angoisses.
- Le groupe et ses fonctions, entre contenance, identifications, projections.
- Le groupe comme soutien du Moi.
- La dynamique des groupes d'appartenances primaires et secondaires.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 2 jours (14 h)

**COÛT :** 352 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 30 et 31/03/2020**

- Les alliances, les pactes dénégatifs, le contrat narcissique.
- L'illusion groupale.
- La fonction des processus victimaires et de bouc émissaire.
- La fonction de leadership.
- Les identifications, les reflets en miroir, la conflictualité.
- Le groupe comme révélateur des individualités.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Mise en processus élaboratif personnel et collectif autour d'analyse de situations réelles.
- Supports audio-visuels.

## INTERVENANTS

- **Formateur**
- **Psychosociologue**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Le secret professionnel et le secret partagé dans le secteur social et médico-social

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels,**
**Travailleurs sociaux,**
**Soignants,**
**Accompagnants du secteur social et médico-social.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du secteur d'intervention et des pratiques professionnelles auprès du public accueilli.

Le rapport « Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social », rapport remis à en 2013 à la Ministre de la Santé Madame Marisol Touraine par le Conseil Supérieur du Travail Social, souligne le lien direct qui existe entre la formalisation et la circulation de l'information, et les contradictions qui y sont attachées. Ces contradictions soulèvent des questions concernant les pratiques les plus à même de garantir le respect des usagers. Elles interrogent également les professionnels du travail social et médico-social sur les valeurs et l'éthique propres à leur métier.

Les professionnels du secteur médico-social confondent souvent devoir de discrétion professionnelle et secret professionnel, même s'ils sont au centre d'un seul et même impératif, celui de la confidentialité et du respect de la vie privée, conformément à l'Arrêté du 8 septembre 2003 relatif à la Charte des droits et libertés de la personne accueillie.

Si le secret professionnel vise la protection des secrets de personnes privées, la discrétion professionnelle porte sur l'activité et les missions des professionnels. Aussi, le champ d'application de la discrétion professionnelle, à la fois contractuelle et éthique est plus large que celui du secret professionnel au regard du Code pénal (Article 226-13) et soumis par Etat, par Profession, par Mission ou par Fonction, ou encore le secret médical au regard du Serment d'Ippocrate.

Depuis la Loi n°2007-293 reformant la protection de l'enfance, toute personne participant aux missions de service de l'aide sociale à l'enfance est tenue au secret professionnel sous les peines et dans les conditions prévues par les articles 226-13 et 226-14 du code pénal » mais « lorsqu'une information est couverte par le secret professionnel, sa transmission est assurée dans le respect de l'article L. 226-2-2 du présent code. Cette transmission a pour but de permettre d'évaluer la situation du mineur et de déterminer les actions de protection et d'aide dont ce mineur et sa famille peuvent bénéficier. Sauf intérêt contraire pour l'enfant, le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur sont préalablement informés de cette transmission, selon des modalités adaptées. ». Ainsi, les travailleurs sociaux de l'ASE travaillant en équipe pluridisciplinaire et devant « rendre des comptes » à leur hiérarchie pourront partager des informations, dit usuellement « secret partagé », que si celles-ci sont nécessaires, pertinentes et non excessives.

En ce qui concerne Code de la Santé Publique, il autorise des professionnels de la santé à échanger des informations dans le cadre d'un objectif thérapeutique et avec l'accord de cette personne.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

*“ Le secret professionnel et le secret partagé dans le secteur social et médico-social*

## MODALITÉS

**DUREE :** 2 jours (21 h)

**COÛT :** 352 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 27+28/04/2020**

## OBJECTIFS

- Connaître les notions de secret professionnel, devoir de discrétion professionnelle, devoir de réserve, confidentialité et respect de la vie privée, et de secret partagé.
- Préciser les pratiques professionnelles liées au traitement des informations à caractère secret ou confidentiel.
- Garantir la protection des informations qui les concernent aux personnes accueillies.

## CONTENUS

- Approches conceptuelles et notionnelles du secret professionnel et de l'obligation de discrétion.
- Approches réglementaires et légales du secret professionnel et de l'obligation de discrétion.
- Les obligations de dénoncer les faits de maltraitance, le devoir d'agir.
- Le dossier unique usager et ses obligations.
- Approches théoriques et pratiques de l'information, de sa diffusion et de son partage au regard de la loi et des bonnes pratiques de l'ANESM.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Mise en processus élaboratif personnel et collectif autour d'analyse de situations réelles.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances.
- Supports audio-visuels.

## INTERVENANTS

- **Formateur juriste A. AUROUX**
- **Médecin psychiatre**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur (Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Les conduites d'entretiens éducatifs

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels,
Travailleurs sociaux,
Soignants,
Accompagnants du secteur social et médico-social .**

## PRÉ REQUIS

- Expérience professionnelle dans ce secteur d'intervention.
- Occuper ou avoir occupé des activités professionnelles relevant de la thématique de formation.

Communiquer, écouter, comprendre, accompagner, soutenir pour aider l'autre, ces quelques termes pourraient peut-être résumer, synthétiser une partie importante et essentielle du travail de l'éducateur au quotidien auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté et/ou en situation de handicap, de leurs familles souvent démunies face aux problématiques de ceux-ci, mais aussi, parfois pour certaines d'entre elles, face à des problèmes relationnels, sociaux, médicaux... Mais pouvoir comprendre l'autre reste souvent difficile, tant cela demande volonté, ouverture et humilité, parfois retenue, une démarche profonde en direction de celui-ci, tout en gardant une place pouvant faire naître échange et communication, permettre à l'autre personne de s'engager dans la relation, mais aussi, ouvrant une réelle démarche d'écoute partagée, d'entente des besoins, de compréhension de ceux-ci pour, à son tour, s'engager dans un choix réfléchi et fondé de l'aide et de l'accompagnement...
Dans ce cadre, l'écoute démontre alors toute son importance, puisqu'elle est au départ de toutes les autres démarches. Cependant, on peut s'apercevoir, dans la pratique professionnelle que l'écoute peut parfois s'avérer difficile à instaurer. Quelles peuvent en être les raisons ?
Et surtout, à partir de l'instant où l'on s'engage dans une démarche d'écoute, que se joue-t-il dans cet espace relationnel qui stimule ou, au contraire gêne l'écoute, qui encourage l'autre à parler ou à se taire dans cet instant donné ?

L'accompagnement éducatif ou soignant au quotidien appelle nécessairement les professionnels à devoir conduire des entretiens avec les usagers et/ou leurs familles pour régler un problème quelconque, guider, ou alors tenter de mieux comprendre leurs difficultés, leurs attentes, leurs besoins, afin de définir ensemble, puis suivre régulièrement un projet individualisé et adapté.
Ces entretiens peuvent s'avérer complexes selon la problématique des contextes et des situations.
Ils demandent alors la prise en compte d'un certain nombre de points essentiels comme le choix symbolique du lieu, la mise en confiance, l'ouverture, l'écoute, la place dans l'évocation de l'autre, mais aussi, la disponibilité, la patience, le recul, la non-interprétation immédiate ou encore la non prise en compte de la subjectivité personnelle (...).
La conduite d'entretien et l'écoute sont des outils fondamentaux de la relation d'aide et du travail d'accompagnement éducatif. Elles demandent cependant une réflexion profonde de leurs démarches, leurs utilisations, leurs processus, leurs richesses, leurs possibilités.
Aussi, s'arrêter sur cette question de la conduite d'entretien, en l'abordant dans un premier temps par une vignette théorique, pour poursuivre par une mise en pratique pour lui apporter une forme "d'introspection", peut permettre de mieux comprendre les enjeux relationnels, l'ampleur des possibilités, réajuster des attitudes, affiner son écoute.

## OBJECTIFS

- Connaitre la théorie de la communication.
- Connaître et appliquer les différents types d'entretiens.
- Mettre en œuvre un entretien dans l'accompagnement éducatif.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 4 jours (28 h)

**COÛT :** 704 €/pers

**LIEU :** A l’Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l’établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d’un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d’intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 01 et 02/06/2020**
**02 et 03/07/2020**

- Connaître l’approche Rogérienne.
- Appréhender la méthode d’entretien d’explicitation (approche de Pierre Vermesch).
- Appréhender l’approche de la GESTALT théorie dans la communication et l’entretien.

## CONTENUS

- La théorie de la communication.
- Les filtres à la communication: émotivité, écoute parasite, subjectivité, représentation et interprétation, différences de cadres de référence…
- Les différents types d’entretiens : entretien d’accompagnement verbal au cours de la vie éducative journalière, l’entretien éducatif centré sur la réalité partagée, les entretiens sur-le-champ, les entretiens de suivis (ou de régulation), les entretiens d’évaluation…
- L’entretien dans l’accompagnement éducatif.
- L’entretien directif et l’entretien non directif (approche Rogérienne).
- La “non directivité”, la “centration sur la personne, l’empathie, la congruence, les postures ouvertes, disponibles, authentiques, bienveillantes, sans préjugé, sans a priori de la personne.
- Approche de la GESTALT théorie dans la communication et l’entretien.
- Les tokens, les reformulations, les relances, les recentrages, les silences.
- La préparation de l’entretien, théories et techniques (définition du cadre, préparation et méthodologie des supports aux entretiens, réalisations des entretiens et postures, conduites des entretiens, synthèses des entretiens avec les personnes, évaluations des entretiens, critère et indicateurs…).
- L’entretien d’explicitation (approche de Pierre Vermesch) ; données théoriques : l’explicitation, de la description de l’action effective à la prise de conscience, de l’implicite inhérent à la dimension agie, à la conscience de la situation et de l’action menée, ou encore de la « conscience pré réfléchie » à la « conscience réfléchie ».

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l’expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Jeux de rôle et expérimentations des techniques.

## INTERVENANTS

- **C. GIBAUD, formatrice**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d’auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Les médiations éducatives

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels, Travailleurs sociaux, Soignants, Accompagnants confrontés à des conflits avec les personnes qu'ils accompagnent.**

## PRÉ REQUIS

- Expérience professionnelle dans ce secteur d'intervention.

Si le quotidien constitue le tissu de toute relation éducative, l'activité ou la médiation éducative, inscrites dans le projet de toutes personnes accueillies ouvrent un espace et un lieu propices à une autre forme de rencontre, de relation, moins frontale, peut-être moins dissymétrique, par la fonction tiers de l'activité venant atténuer les différences et les places.
Cet espace de rencontres, de liens, d'échanges qui peut paraître moins formel que les entretiens, ces lieux privilégiés de déplacement du transfert, d'entre-deux où continuent de se vivre les projets des personnes, sont autant de supports opportuns et précieux, pour mener à bien la mission dévolue aux intervenants sociaux : favoriser le bien être psychique, physique et social, transmettre des apprentissages, des règles, des savoirs vivre ensemble, médiatiser l'accompagnement, voire la prise en charge, aider et étayer à la construction de l'identité et au développement des capacités.
Comment alors penser, construire, mener des médiations éducatives, à même d'ouvrir à la fois à des objectifs pédagogiques, éducatifs, thérapeutiques, et à la rencontre, la relation, l'écoute et la parole authentiques ?

## OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels de mieux appréhender la portée philosophique, symbolique, et praxique des médiations éducatives dans leurs pratiques quotidiennes.
- Accompagner les professionnels pour construire des médiations éducatives en lien avec les projets des personnes accueillies.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 2 jours (14 h)

**COÛT :** 352 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 14 et 15/04/2020**

## CONTENUS

- Approches théoriques, philosophiques, socio-anthropologiques et techniques de l'activité et des médiations à vocations éducatives et relationnelles.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et interactives par la mobilisation didactique de l'expérience et la recherche de résolution de problèmes.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances articulés avec une démarche cognitive - Travaux dirigés).
- Approche interrogative (mise en lien des connaissances acquises et des représentations avec la pratique effective).
- Mise en processus élaboratif personnel et collectif autour d'analyse de situations réelles.
- Méthodes expositives et transmissives (apports théoriques et transmissions de connaissances).
- Supports audio-visuels.

## INTERVENANTS

- **Formateur E. AFRIYIE**
- **Psychosociologue**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Sensibilisation à l'approche systémique en établissement médico-social

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Professionnels des services sociaux, des établissements sanitaires et médico-sociaux.**

## PRÉ REQUIS

- Expérience professionnelle dans ce secteur d'intervention.

L'approche systémique a fait son apparition, dans le champ du travail social, depuis plusieurs décennies, même si elle a souvent, et longtemps, été l'unique synonyme de thérapie familiale.
Depuis quelques années, elle permet de manière efficiente, aux côtés d'autres disciplines, psychosociales, analytiques, sociologiques (…), d'apporter, par une vision globale, contextuelle et dynamique, une compréhension sur les structures et fonctionnements et processus d'un groupe, ou d'un individu dans un groupe, pris comme système.
Cette approche met en avant la théorie selon laquelle tout groupe social s'organise, fonctionne et se régule grâce aux règles qu'il crée. Les souffrances rencontrées par un individu au sein du groupe ou les dysfonctionnements rencontrés par ce groupe peuvent alors s'analyser et se comprendre comme des effets de ces régulations.
Il s'agira ainsi dans cette session de formation, de se sensibiliser à cette approche singulière pour aborder la question du système, que ce soit, du point de vue institutionnel, d'un service, d'une équipe, ou encore d'un groupe de résidents, sans oublier l'environnement extérieur, comme levier possible, aux diagnostics sur des perceptions de symptômes tensionnels, et aux potentielles remédiations systémiques.

## OBJECTIFS

- Développer les capacités d'une vision globale des acteurs territoriaux détenteurs de compétences techniques fortes et d'expériences significatives.
- Lire les situations en vision globale et systémique.
- Diagnostiquer les dysfonctionnements en vision interinstitutionnelle.
- Apporter, si nécessaire, des remédiations systémiques adaptées dans leurs environnements.

## CONTENUS

- Les principes de base de la pensée systémique.
- Les différentes positions de l'Acteur et du Système.
- Les outils de base de l'approche globale.
- Le système et les sous-systèmes.
- La notion d'environnement et d'interaction.
- Les applications dans l'environnement institutionnel, familial et social.
- Les évocations de cas concrets et pistes de remédiation.
- L'approche synchronique et diachronique.
- Les effets de zoom entre le système, ses constituants et son environnement.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 4 jours (28 h)

**COÛT :** 704 €/pers

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

- Action de formation et calendrier ouverts à partir de 6 participants.
- En intra établissement : contenus et coûts ajustables selon les besoins formalisés de l'établissement demandeur.
- Un devis est proposé à partir d'un tarif journalier individuel ou de groupe (7 h d'intervention/jour).
- Les frais annexes (déplacements, hébergements, repas) sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires. La convention est transmise dès accord de principe.

**DATES : 05 et 06/03/2020 et 09 et 10/04/2020**

- Les interactions inter institutionnelles et interpersonnelles.
- Le repérage des modules de décision et des modules de régulation.
- Le feed-back : rétroaction positive et négative.
- Les notions d'ordre et de désordre.
- Les notions de tensions, contraintes et contradictions.
- Les interactions causes – conséquences.
- Les actions sur les causes ou sur les symptômes.
- La communication fonctionnelle et dysfonctionnelle.
- La structure et le processus.
- Comment se décaler de ses pratiques habituelles afin utiliser l'approche systémique dans le travail médico-social et/ou éducatif, pour la famille et pour l'institution.
- Connaître les principaux concepts systémiques :
  - Structure et fonctionnement d'un système.
  - Les alliances/coalitions. Les frontières. Le symptôme. Les transactions. Les règles. La crise. La personne. Places. Rôles.
- Savoir construire une prise en charge avec une approche systémique.
- La fonction, la place, la dynamique de l'intervenant, sa relation privilégiée et sa distance, son implication, ses projections vis-à-vis de la personne prise en charge, de la famille, de l'institution.
- Comment la systémique crée du changement et de la créativité au sein de sa pratique.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Jeux de rôles.
- Analyse d'extraits de vidéo / Etudes de cas cliniques.
- Echanges.

## INTERVENANTS

- **C. Gibaud, formatrice experte, psychologue systémicienne**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur (Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Analyse de pratiques managériales Développement des aptitudes et postures managériales par l'analyse de pratique

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Dirigeant, Manager**

## PRÉ REQUIS

- Expérience en management

Comment développer ses aptitudes et postures managériales dans un environnement devenu complexe ?
Manager n'est pas une science exacte et d'autant plus aujourd'hui dans un monde ou la complexité règne. Gérer des équipes amène à jongler entre différentes injonctions parfois paradoxales : chaque contexte, chaque situation, chaque personnalité amènent le manager à ajuster sa posture, à agir avec pertinence sur l'individuel et le collectif à la fois.
Ces groupes d'analyse de pratique managériale permettront de travailler en commun sur les situations rencontrées au quotidien. Les participants partageront sur les solutions possibles recouvrant la plupart des situations managériales qui les concernent concrètement.
Ces ateliers de rencontre entre pairs seront des espaces privilégiés ou vous pourrez prendre du recul, aborder ces sujets, vous enrichir des regards et apports de vos pairs et de l'animateur.
A chaque séance, dans un cadre respectant confidentialité et bienveillance, l'un des participants soumet au groupe un sujet de préoccupation ou un projet pour recueillir des avis, conseils, astuces. Grace à une démarche d'animation utilisant les principes du Codéveloppement professionnel, méthode structurée de Co apprentissage entre pairs, les participants ressortent avec des pistes de réflexion et d'action et redynamisés par l'énergie et le soutien du groupe.
A cette démarche, l'animateur associe l'apport d'outils, de démarches pratiques en termes de management et de pilotage opérationnel d'équipes ainsi qu'un partage d'articles, et lectures en ligne sur les sujets de préoccupations du groupe

## OBJECTIFS

- Booster son bien-être au cœur de sa fonction de manager : s'offrir temps et présence pour agir avec recul et pertinence
- Mieux décider : élargir sa vision par celle des autres
- Mieux soutenir et guider ses équipes : améliorer son écoute et ses feedbacks
- Assumer pleinement son rôle : renforcer son leadership
- Mieux proposer & communiquer : développer son réseau
- Diffuser la coopération dans son organisation

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** Cycle d'environ 8 mois à raison de 8 séances mensuelles d'une demi-journée (total 28h) )

**COÛT :** 45 €/h, 1 séance de 3,5h X 8 séances / personne = 1260€

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

**DATES : nous contacter**

## CONTENUS

Développer ses compétences en management
Exemples de thématiques qui ressortiront au cours des partages
• Animer, conduire, motiver et mobiliser une équipe dans le cadre d'une organisation
• Connaître les différents types de management
• Connaitre son mode de fonctionnement et de communication
• Savoir identifier et gérer les particularités des membres de l'équipe (salariés, bénévoles,)
• Savoir être porteur des propositions de l'équipe
• Savoir utiliser les techniques de résolution de conflits
• Gérer son temps et celui de son équipe
• Décider et interagir
• Communiquer
• Savoir utiliser les techniques d'animation de groupe et de conduite de réunions
• Savoir assumer la position d'autorité
• Savoir faire preuve de réactivité, de distanciation et d'anticipation
• Développer les compétences individuelles et collectives
• Savoir organiser un tutorat et des situations de travail apprenantes
• Savoir identifier et gérer les situations de RPS

## MOYENS PEDAGOGIQUES

• Ateliers d'intelligence collective : Co- développement professionnel
• Apports d'outils et de démarches en management adaptés aux situations concrètes apportées par les participants
• Approche systémique & neurosciences sur certains des apports
• Soutien individualisé intersessions
• Apports bibliographiques en ligne
• Questionnaire de personnalité pour mieux se connaitre

## INTERVENANTS

• **Expert en codéveloppement de managers et dirigeants**
• **Formateur en management & RH**
• **Expérience de management**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur (Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Analyse réflexive des pratiques professionnelles

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Dirigeants,**
**Professionnels,**
**Travailleurs sociaux,**
**Soignants,**
**Accompagnants du secteur social et médico-social.**

## PRÉ REQUIS

- Connaissances du contexte professionnel.
- Etre impliqué dans des situations professionnelles.
- Etre motivé et exprimer un intérêt majeur pour la démarche réflexive.

## CONTEXTE

Depuis quatre ans, l'Institut Saint Laurent expérimente, sur la base d'un cahier des charges, pédagogique, théorique et méthodologique précis, auprès des apprenants en formation initiale une nouvelle modalité d'analyse de la pratique professionnelle, dont les résultats sont extrêmement intéressants en termes d'apprentissage à la démarche réflexive et à la conscientisation des compétences professionnelles.

Quand nombres de démarches traditionnelles d'analyses de pratique ou d'études de situations éducatives venaient répondre à un besoin d'énoncés des vécus dans les actions menées, pour tenter de trouver des pistes explicatives et compréhensives, ou encore pour en construire une expérience à partir de composantes subjectives, objectives, émotionnelle et/ou affective, l'arrivée de la « logique des compétences » dans le secteur social et médico-social, comme nouvel élément central des parcours de professionnalisation, mais aussi de veille professionnelle, apporte, aujourd'hui, une modalité complémentaire d'accompagnement efficient à la conscientisation des professionnels de leurs savoirs mobilisés dans les actions.

Pour Philippe Zarifian et Yvon Minvielle, sociologues et experts en management des organisations par les compétences, la notion de compétences est un facteur déterminant des processus productifs pour les professionnels, fondée sur les capacités que mettent en oeuvre les individus dans l'action de la situation de l'emploi. Il s'agit dans la logique de compétence, de travailler sur l' « intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances acquises et les transforme avec d'autant plus de force que la diversité des situations augmente » (1). Guy Le Boterf, expert auprès des entreprises, des organisations et des universités dans la mise en oeuvre et la gestion des compétences, écrit d'ailleurs : « lorsque la qualification se réduit à des diplômes de formation initiale, cela ne signifie pas que la personne sache agir avec compétence » (2), et rajoute-t-il que la logique de compétence ne s'oppose pas à la logique des diplômes mais à la « logique travail dans l'entreprise ».

S'adossant pleinement sur cette nouvelle « logique de compétences » initiée, dans le champ du travail social, depuis 2004, et venue, aujourd'hui, s'imposer sur tous les terrains professionnels, l'Institut Saint Laurent, soucieux de participer à une réelle dynamique professionnelle de son champ d'action, propose une déclinaison de nouvelles modalités de groupes d'analyse des pratiques professionnelles venant s'appuyer sur une réelle charte des APP, définies par des courants théoriques spécifiques et explicites, et chacune adaptée aux réels besoins et demandes formalisées de chaque terrain de pratique.

(1) Philippe Zafirian – « Objectif compétence » - Pour une nouvelle logique - Editions Liaisons, 1999

(2) Guy Le Boterf – « Développer la compétence des professionnels » - Edition d'Organisation - 4ème édition - Broché Paris.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**COÛT :** 130 € /h par groupe
Les frais de déplacements sont en sus et pris en charge par les institutions commanditaires.

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

## INTERVENANTS

Les GAP sont animés par des intervenants et praticiens formés et/ou sensibilisés à ces différents dispositifs :
- GAP (Groupe d'analyse de la pratique) clinique psycho dynamique (Balint),
- GAP clinique cognitive et didactique professionnelle (analyse de professionnalisation et de mobilisation de compétences- Wittorski),
- Groupe d'entraînement à l'analyse de situations éducatives (GEASE – Fumat, Yveline, Paturet),
- Groupe réflexif (Schön, Vermersch, Perrenoud),
- GAP Clinique psychosociologique (Blanchard-Laville, Fablet, Moscovici),
- GAP Clinique systémique (Rogers, Watzlawick, Bateson, Erickson),
- Analyse des processus décisionnels (Michit).

Les fiches explicatives de chaque GAP seront communiquées à la demande.

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org

## ARGUMENTAIRE

Il s'agit aujourd'hui, pour l'Institut Saint Laurent d'apporter aux terrains de pratique professionnelle différents types de groupes d'APP adaptés à leurs attentes et ainsi de déterminer :
- une meilleure lisibilité des différents types d'APP, en lien direct avec les multiples mutations du secteur social et médico-social
- de répondre aux besoins spécifiques des employeurs et des salariés en terme d'analyse de pratique professionnelle et de logique de compétence (les savoirs en action, la conscientisation des savoirs en action, la valorisation et la capitalisation des compétences) au service de l'amélioration des pratiques, ce, dans l'intérêt supérieur des « personnes concernées » (nouvelle appellation des « usagers » préconisée par le Rapport sur la place des « Usagers » remis par Marcel Jaeger pour les états généraux du travail social 2014)
- de définir, puis d'expliciter aux établissements demandeurs les orientations, les courants de pensée et les effets ou impacts visées pour chaque modalité d'APP proposée en réponse à leurs demandes formalisée d'intervention
- de sortir du lieu commun, et de la dépréciation du terme APP, parfois largement galvaudé par les travailleurs sociaux, et au final, vide de contenu et de sens et sous la forme d'une notion porte-manteau et d'habitudes peu réquisitionnées de l'APP et de sa fonction d'explicitation, de conscientisation et de réajustement d'une pratique. (Pour paraphraser Charles Péguy : « De tout ce qu'il peut y avoir de mauvais, l'habitude est ce qu'il y a de pire » - Pensées, p.53, Gallimard, 1934)

L'Institut Saint Laurent s'engage, avant toute proposition de dispositif d'APP, d'établir en amont un diagnostique (gratuit) de la demande et de besoins de l'institution et ou des équipes pour adapter le dispositif le plus pertinent et répondant le mieux aux attentes.
Pour ce faire, L'institut Saint Laurent a construit avec ses intervenants, psychologues cliniciens, cognitivistes, du travail et de la didactique professionnelle, psychosociologues, systémiciens, professionnels formés au GEASE, des fiches explicatives des différents dispositifs proposés à destinations des établissements intéressés et comportant : l'acception précise du GAP, une définition et/ou un descriptif de ce dispositif, les références théoriques du dispositif, les effets et/ou objectifs visés (en réponses à quels types de besoins ou attentes), les durées, fréquences, nombres et/ou composition des groupes (minimum et maximum) des GAP dans ce dispositif, les moyens d'évaluation du dispositif.
Le point commun des GAP proposés par l'Institut Saint Laurent est qu'ils s'inscrivent intégralement dans le concept de réflexivité, défini, entre autres par Philippe Perrenoud, professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de Genève, et permettant de solidariser et de faire dialoguer les divers savoirs (3) des professionnels, entre savoir, savoir faire et savoir être. Il s'agit alors bien ici d'une réflexion au regard d'un groupe, pour apprendre, comprendre, mobiliser tous les savoirs, les compétences sur l'action, pour une réelle didactique professionnelle à même de créer un savoir professionnel sous la forme de compétences en leur donnant forme par la conceptualisation de l'action et le réinvestissement des expériences et des pratiques efficientes.
(3) Philippe Perrenoud – « Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant, professionnalisation et raison pédagogique » – Edition ESF – Issy Les Moulineaux 2008.

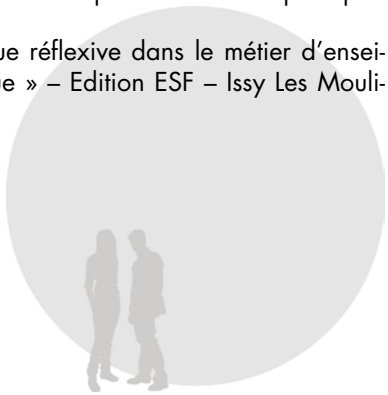

*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Audit / Conseil

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

**Le pôle audit-conseil de l'Institut Saint-Laurent accompagne les établissements sociaux et médico-sociaux dans l'évolution permanente du secteur, impactée par la mutation sociétale, économique et sociale.**

Les auditeurs et consultants de l'Institut Saint-Laurent, spécialistes du secteur social et médico-social peuvent ainsi intervenir pour mener des audits ciblés, ou pour accompagner les établissements, gouvernances et salariées dans l'appréhension de diagnostics effectifs, la définition de projets efficients, déclinés sous formes d'objectifs stratégiques et opérationnels critérisés (plans d'actions et d'organisation fiables, gestion budgétaire maîtrisée, management performant, communication ciblée, évaluation de la qualité…)

Le pôle audit-conseil de l'Institut Saint-Laurent étudie toute demande de conseil ou d'accompagnement des établissements pour proposer une intervention sur mesure :

- Analyse Stratégique (Menaces - Opportunités - Forces – Faiblesses)
- Audit gouvernance et Managériale
- Audit financier
- Diagnostic et réponses organisationnelles
- Définition de projets
- Evaluation et/ ou mise en œuvre du Plan d'amélioration continue de la qualité

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

# " Evaluation externe des ESSMS
# Pôle Audit/Conseil/Evaluation de l'Institut Saint-Laurent

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## MODALITÉS

**Tarifs moyens d'une évaluation externe menée par le Pôle Audit/Conseil/ Evaluation de l'Institut Saint-Laurent**

L'évaluation externe se décompose en nombre de jours sur site pour effectuer la visite, conduire les entretiens, observer différentes situations de travail, et en nombre de jours en interne Pôle Audit/Conseil/ Evaluation de l'Institut Saint-Laurent pour réaliser l'étude des ressources documentaire, traiter les questionnaires et rédiger le pré-rapport et le rapport final.

**Coût moyen :** 1090 € HT / jour
Entre 2 et 5 jours insitu
+
Entre 2 et 5 jours en interne

**Sur Devis**

Frais déplacements et frais annexes en sus
- Selon le nombre de place de personnes accueillies dans la structure
- Selon le nombre de salariés ETP
- Selon le nombre de services
- Selon le type d'accueil (hébergement, séquentiel, accueil de jour…)

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

**Principes et démarche proposée**

Conformément au Décret n° 2007-975 du 15 mai 2007 fixant le contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des ESSMS, au Décret n° 2010-1319 relatif au calendrier des évaluations et aux modalités de restitution des résultats des évaluations des ESSMS, et à la Circulaire n° DGCS/SD5C/2011/398 du 21 octobre 2011 relative à l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médicosociaux, l'Institut Saint-Laurent (Pôle Audit/Conseil/Evaluation - N° habilitation ANESM-HAS : H 2012-07-985) se réfère aux définitions de l'évaluation du Rapport Viveret, de la Société Française de l'Evaluation et du Centre d'Evaluation de Documentation et d'Innovation Pédagogiques pour clarifier la nature des référentiels utilisés en se confrontant à la complexité des questions abordées. Le dispositif d'évaluation est alors adapté à la spécificité de l'action menée ou de la structure au regard de son caractère propre pour répondre à des exigences de qualité en termes de pertinence, de fiabilité, d'objectivité et de transparence par rapport aux principaux résultats, aux choix des préconisations et aux méthodes et données utilisées.

**L'évaluation, un moyen de progresser**

Pour le Pôle Audit/Conseil/Evaluation de l'Institut Saint-Laurent, l'évaluation doit partir de l'ensemble des travaux réalisés, notamment de l'évaluation interne et apporter une extériorité et une expertise sur l'avancement et de conformité dans chacune des structures. Au-delà de la vérification de la conformité, la mission doit soutenir et conforter la dynamique initiée pour installer dans la durée la qualité des prestations, des pratiques et de l'organisation.

**Les principes qui guident l'intervention de l'Institut Saint-Laurent (Pôle Audit/Conseil/Evaluation)**

le Pôle Audit/Conseil/Evaluation de l'Institut Saint-Laurent propose, dans le cadre de son intervention, d'appuyer la démarche sur les principes suivants :
- Partir de ce qui a été réalisé, à tous les niveaux des établissements pour articuler notre mission au travail concret des structures et des équipes
- Considérer l'évaluation comme un moyen de progresser collectivement dans la compréhension des normes et les méthodes de leur mise en place, sans juger les professionnels individuellement dans leur pratique
- Donner un sens à l'évaluation pour passer des procédures « contraignantes » à des procédures participatives « leviers de l'action »
- Construire les outils de l'évaluation après une démarche sur le terrain et un échange avec la direction pour les rendre lisibles et concrets ;
- Mailler les interlocuteurs (élus, usagers , partenaires, salariés…) et les modes d'observation pour permettre un regard croisé.

**L'évaluation combine modalités participatives et regard extérieur**

L'évaluation sollicite l'expression de l'ensemble des acteurs concernés (usagers , les professionnels, les gestionnaires des établissements, services sociaux et médico-sociaux et les autorités publiques) pour un regard croisé devant aboutir à une objectivation.

**Construction d'un cadre de référence et du questionnement évaluatif**

L'évaluation implique la construction d'un cadre de référence spécifique et le choix d'outils de mesure et d'appréciation adaptés. Le champ de l'évaluation se détermine à la fois par les orientations des politiques sociales et médico-sociales et par celles retenues dans le cadre de l'évaluation interne réalisée par la structure.

**Bâtir les outils de l'évaluation**

A partir des questions évaluatives précisées, le Pôle Audit/Conseil/Evaluation l'Institut Saint-Laurent organise concrètement les outils de recueil des informations nécessaires : observations des pratiques collectives à des moments clés, collecte de données à partir des outils de suivi de l'activité, questionnement et entretiens individuels ou collectifs des professionnels, des partenaires, des usagers et de leurs proches.

L'analyse évaluative s'appuie sur l'évaluation interne réalisée, l'observation, l'exploitation des documents de la structure (projet de la structure, livret, évaluation interne, contrat de séjour, organigramme, divers comptes rendus, etc..), le questionnement individuel et/ou collectif de toutes les personnes concernées.

Elle met en relation les intentions du projet d'établissement et les constats issus de l'évaluation interne, en se centrant sur la qualité des prestations et les pratiques, dans le but d'apprécier le service rendu aux usagers, les points forts et les adaptations à conduire, dans une vision globale et stratégique de chaque structure inscrite dans son environnement. Si des contradictions ou des écarts sont mis en évidence au regard du cadre de référence spécifique, une analyse et une interprétation, sur la base des informations quantitatives et qualitatives obtenues, seront formulées.

Enfin, des propositions et /ou préconisations (à partir d'une analyse SWOT) sont proposées au regard des différents champs couverts par l'évaluation externe.

**Le rapport de l'évaluation**

Conformément au Décret n° 2007-975 du 15 mai 2007 fixant le contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des ESSMS : « Les résultats de l'évaluation sont transmis à l'autorité ayant délivré l'autorisation sous forme de rapport d'évaluation dans les conditions prévues à l'article D312-200. Un pré rapport d'évaluation externe est communiqué à l'organisme gestionnaire et au directeur de l'association ; ils s'assurent de la représentation des opinions de chacune des personnes interrogées et, le cas échéant, formulent leurs observations. Le pré rapport est consultable par toutes les personnes de l'établissement ou du service ayant contribuée l'évaluation externe ». La version définitive rédigée par l'évaluateur est remise à la personne physique ou à la personne morale de droit public ou de droit privé gestionnaire de l'établissement ou du service social ou médico-social conformément aux dispositions prévues à l'article R312-200.

**Evaluateurs externes**

**Eric FURSTOS, chef de mission**
Directeur de l'Institut Saint-Laurent
Ingénieur de formation
Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales
Responsable des domaines de compétences juridiques des formations à l'Institut Saint Laurent
Président de l'AVAETSS
Auditeur TIERCE PARTIE Action social et médico-social certifié en conformité à la norme NF EN ISO/CEI 17024 (Ecole Supérieure de Management de l'Ethique et de la Qualité dans les services humains – Institut pour la Développement de la Qualité Sociale –IDQS) 2015

**Christian CLEMENT, Ancien Directeur d'ESSMS**
Consultant
CAFDES – 1995 - Centre de formation ARAFDES – Lyon et EHESP - Rennes
Direction de transition d'ESSMS
Coach de Chefs de service et Directeurs
Accompagnateur de projets centrés sur l'accompagnement
des usagers et l'évolution des établissements - Conseiller aux projets architecturaux des ESSMS
Formateur en formations initiales et continues à l'Institut Saint Laurent
Evaluateur

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org

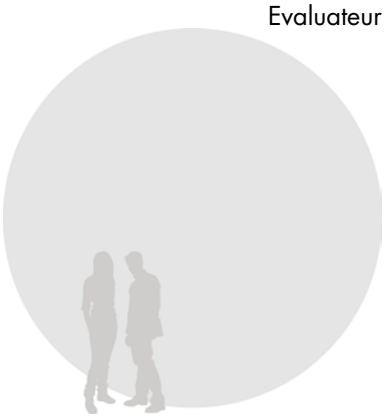

*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Formation Maître et Maîtresse de maison

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Maitre(sse) de maison déjà en activité en foyer d'hébergement, EHPAD, maison d'accueil, IME, MECS...souhaitant professionnaliser ses pratiques.**
**Avenant n° 285 du 8 juillet 2003 relatif à l'emploi des maîtres et maîtresses de maison - Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 (Non inscrit au RNCP)**

Les maitre(sse)s de maison prennent en charge les conditions matérielles de la vie quotidienne des usagers dans le secteur social et médico-social.
Ils participent à l'accompagnement des personnes accueillies en liens avec les équipes éducatives et de soins. Il leur est demandé d'assurer les conditions d'accueil et de sortie des usagers, d'assurer l'hygiène et la sécurité des personnes et des locaux, de garantir la qualité et l'adaptation du cadre de vie et de gérer et d'animer cet espace (Repas, linge, entretien, économat...)

L'Institut Saint Laurent, toujours soucieux de la promotion sociale et de l'accompagnement formatif des niveaux V, a été l'un des précurseurs, soutiens et experts nationaux de la formation de Surveillant(e) de Nuit qualifié(e) et Maitre(sse) de Maison dès l'année 2006.
Dans le cadre d'un partenariat renforcé avec le Lycée Technique Privé Le Puits de l'Aune à Feurs (42), et afin de répondre au mieux à vos contraintes territoriales, il est aujourd'hui mis en place une formation délocalisée de Surveillant(e) de Nuit qualifié(e), jumelée avec Maitre(sse) de Maison, sur le site de l'Institut Saint-Laurent, sous la responsabilité administrative et pédagogique du LTP Le Puits de l'Aune, labellisé pour ce dispositif.

Formation SNQ/MM sous tutelle pédagogique du Centre de Formation du Puits de l'Aune :
Le Puits de l'Aune Formation Continue - Rue Louis Blanc - 42110 FEURS, seul agréé par la CPNE-FP.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 203 heures en centre de formation comprenant 29 jours de formation théorique

**COÛT :** 2334.50 € TTC
Possibilité de suivre la formation par modules au tarif de 11.50 € de l'heure sur demande

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

**DATES : du 4 novembre 2019 au 23 juin 2020 - 9 regroupements de 3 jours et deux journées finales pour les épreuves de validation de la formation.**
**Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h**

# CONTENUS

Rôle et fonction du-de la maîtresse de maison
Qualité et sécurité du cadre de vie (hors PSC1)
Entretien ducadre de vie
Entretien du linge
Préparation des repas et hygiène alimentaire (hors HACCP)
HACCP
Les problématiques des publics
Les fondements et les méthodes de l'accompagnement
le cadre institutionnel et fonction
Le travail en équipe pluri-professionnelle
Méthodologie de réalisation du dossier
Préparation à la soutenance du dossier
Soutenance
Accueil / bilan final

La formation s'organise autour de 3 domaines de formations et d'un module d'accompagnement méthodologique.

| DOMAINES DE FORMATION | MODULES | CONTENUS DES MODULES | Nbre d'heures | TOTAL : 203 h |
|---|---|---|---|---|
| DF1 : MAITRESSE DE MAISON | Module MM.1 | Rôle et fonction du-de la maîtresse de maison | 7 h | |
| | Module MM.2 | Qualité et sécurité du cadre de vie (hors PSC1) | 14 h | |
| Modules spécifiques | Module MM.3 | Entretien du cadre de vie | 7 h | 70 H |
| | Module MM.4 | Entretien du linge | 7 h | |
| | Module MM.5 | Préparation des repas et hygiène alimentaire (hors HACCP) | 7 h | 7 h X 10 jours |
| | Module MM.6 | HACCP | 14 h | |
| DF2 : L'accompagnement | Module 8 | Les problématiques des publics | 38,5 h | 63h |
| des personnes | Module 9 | Les fondements et les méthodes de l'accompagnement | 24,5 h | 7 h X 9 jours |
| DF 3 : Le travail en équipe | Module 10 | le cadre institutionnel et fonction | 28 h | 45,5 h |
| pluri-disciplinaire | Module 11 | Le travail en équipe pluri-professionnelle | 17,5 h | 7 h X 6,5 jours |
| L'Accompagnement | Module 12 | Méthodologie de réalisation du dossier | 10,5 h | |
| méthodologique | | Préparation à la soutenance du dossier | 3,5 h | 24,5 h |
| | | Soutenance | 3,5 h | 7 h X 3,5 jours |
| | | Accueil / bilan final | 7 h | |

# CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Formation Surveillant(e) de Nuit qualifié(e)

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Surveillant(e) de nuit déjà en activité en foyer d'hébergement, EHPAD, maison d'accueil, IME, MECS...souhaitant professionnaliser ses pratiques.**
**Avenant n° 284 du 8 juillet 2003 relatif au surveillant de nuit qualifié Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 (Code RNCP : 5983)**

Le surveillant de nuit exerce des tâches de surveillance et d'accompagnement la nuit dans les institutions sociales et médicosociales. Il leur est demandé de garantir la sécurité des personnes et des biens, de garantir les conditions de repos des usagers, d'assurer le relais avec les professionnels travaillant le jour et de gérer les situations d'urgence et de tension survenant la nuit.

L'Institut Saint Laurent, toujours soucieux de la promotion sociale et de l'accompagnement formatif des niveaux V, a été l'un des précurseurs, soutiens et experts nationaux de la formation de Surveillant(e) de Nuit qualifié(e) et Maitre(sse) de Maison dès l'année 2006.
Dans le cadre d'un partenariat renforcé avec le Lycée Technique Privé Le Puits de l'Aune à Feurs (42), et afin de répondre au mieux à vos contraintes territoriales, il est aujourd'hui mis en place une formation délocalisée de Surveillant(e) de Nuit qualifié(e), jumelée avec Maitre(sse) de Maison, sur le site de l'Institut Saint-Laurent, sous la responsabilité administrative et pédagogique du LTP Le Puits de l'Aune, labellisé pour ce dispositif.

Formation SNQ/MM sous tutelle pédagogique du Centre de Formation du Puits de l'Aune :
Le Puits de l'Aune Formation Continue - Rue Louis Blanc - 42110 FEURS, seul agréé par la CPNE-FP.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 203 heures en centre de formation comprenant 29 jours de formation théorique

**COÛT :** 2334.50 € TTC
Possibilité de suivre la formation par modules au tarif de 11.50 € de l'heure sur demande

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

**DATES : du 4 novembre 2019 au 23 juin 2020, 9 regroupements de 3 jours et deux journées finales pour les épreuves de validation de la formation.**
**Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h**

## CONTENUS

Rôle et fonction du surveillant de nuit / cadre réglementaire
Sécurité des personnes et des biens (hors PSC1 et EPI)
Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et de confort
Travail de nuit
EPI : Equipier de première intervention
PSC1 : Formation aux premiers secours
Les problématiques des publics
Les fondements et les méthodes de l'accompagnement
le cadre institutionnel et fonction
Le travail en équipe pluri-professionnelle
Méthodologie de réalisation du dossier
Préparation à la soutenance du dossier
Soutenance
Accueil / bilan final

La formation s'organise autour de 3 domaines de formations et d'un module d'accompagnement méthodologique.

| DOMAINES DE FORMATION | MODULES | CONTENUS DES MODULES | Nbre d'heures | TOTAL : 203 h |
|---|---|---|---|---|
| DF1 : Surveillant de nuit Modules spécifiques | Module SN.1 | Rôle et fonction du surveillant de nuit / cadre réglementaire | 7 h | |
| | Module SN.2 | Sécurité des personnes et des biens (hors PSC1 et EPI) | 14 h | 70 h |
| | Module SN.3 | Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et de confort | 14 h | |
| | Module SN.4 | Travail de nuit | 14 h | 7 h X 10 jours |
| | Module SN.5 | EPI : Equipier de première intervention | 7 h | |
| | Module SN.6 | PSC1 : Formation aux premiers secours | 14 h | |
| DF2 : L'accompagnement des personnes | Module 8 | Les problématiques des publics | 38,5 h | 63h |
| | Module 9 | Les fondements et les méthodes de l'accompagnement | 24,5 h | 7 h X 9 jours |
| DF 3 : Le travail en équipe pluri-disciplinaire | Module 10 | le cadre institutionnel et fonction | 28 h | 45,5 h |
| | Module 11 | Le travail en équipe pluri-professionnelle | 17,5 h | 7 h X 6,5 jours |
| L'Accompagnement méthodologique | Module 12 | Méthodologie de réalisation du dossier | 10,5 h | |
| | | Préparation à la soutenance du dossier | 3,5 h | 24,5 h |
| | | Soutenance | 3,5 h | 7 h X 3,5 jours |
| | | Accueil / bilan final | 7 h | |

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

# " Formation de formateur niveau I

« L'institut Saint Laurent est référencé sur DATADOCK depuis le 19 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la LOI n°2014-288 du 5 mars 2014 ».

## PUBLIC

**Salariés, demandeurs d'emploi, particulier**

## PRÉ REQUIS

- Aucun

Etre formateur, quel que soit le métier ciblé, c'est pouvoir traduire une expertise pour la transmettre et faire acquérir « les ficelles du métier ».

C'est aussi laisser à l'apprenant la possibilité de faire son propre chemin, de définir sa façon singulière d'habiter son cadre d'exercice.

Cet apprentissage peut s'avérer difficile, semé d'obstacles et le rôle du formateur est aussi d'accompagner l'apprenant dans son parcours, au plus près de ses besoins. Ainsi, si être formateur suppose d'emblée des compétences dans l'animation de dynamiques groupales d'apprenants, cette fonction convoque également des compétences dans l'accompagnement de parcours plus individualisés.

## OBJECTIFS

Comprendre le rôle du formateur pour adulte, acquérir les savoirs et savoirs faires.

Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*

## MODALITÉS

**DUREE :** 35 H sur 5 jours de 7 H

**COÛT :**
Entreprise, Organisme et Association : 3450 €
Particulier et Demandeur d'Emploi : 3150 €

**LIEU :** A l'Institut Saint-Laurent

**DATES : avril 2020**

## CONTENUS

- Etre intervenant-formateur en formation pour adulte
- Acquérir et mettre en œuvre les savoirs et savoirs faire d'une intervention formative
- Analyser et répondre à une commande pédagogique
- Mettre en œuvre une action et faciliter les apprentissages individuels et la production du groupe et les réguler si nécessaire.
- Concevoir, positionner et animer une séquence de formation
- Accompagner, soutenir les apprentissages

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un premier module de 3 jours permettant d'aborder les fondamentaux de la formation à travers une pédagogie active dont les supports seront l'occasion pour les apprenants de tester et de s'approprier différents outils de conception et d'animation de séquences formatives.

- Un deuxième module de 2 jours centré sur une approche réflexive de l'activité de formation, alternant mise en situation et analyse des expérimentations pour échanges et mutualisations des pratiques de formateurs.

## INTERVENANTS

- **Eric Furstos, Directeur d'organisme de formation, Ingénieur de formation**
- **Brigitte Berrat, Responsable pédagogique**

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org



*Document non contractuel / Contenus et tarifs à titre indicatif et susceptibles de modifications - Edition du 21/10/2019*
*Argumentaires - Tous droits réservés – Protégés en vertu de la loi sur la protection des droits d'auteur*
*(Articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle)*

## CONTACT

**Véronique DUCROCQ,**
Assistante commerciale
Tél. : 04 78 33 94 40
Email : vducrocq@institutsaintlaurent.org

« Notre métier, c'est les autres »

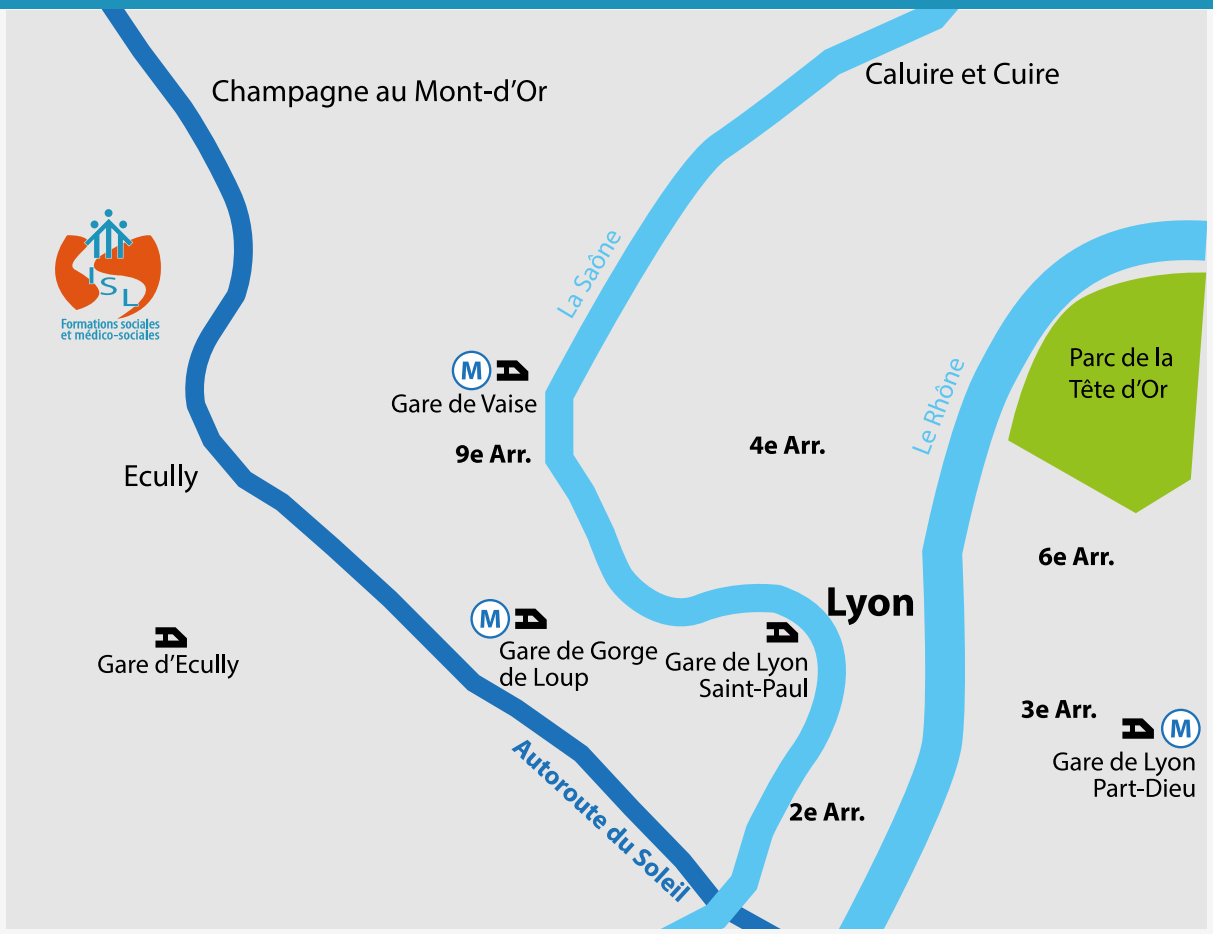


Institut Saint-Laurent
41 chemin du Chancelier | 69130 Ecully
Tél. : 04 78 33 46 20
www.institutsaintlaurent.org

*SIRET 779 883 479 00023 - N° Existence 82-69-01516-69*